

Bilan économique 2024

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 profitent à l'économie francilienne

Insee Conjoncture Île-de-France
n° 54

Juin 2025



Coordination

Direction régionale de l'Insee Île-de-France

Directrice de la publication

Isabelle Kabla-Langlois

Rédactrices en chef

Marie-Odile Liagre, Brigitte Rigot

Pilotage

Stéphane Baux, Élisabeth Prevost

Contributeurs

Jérôme Bon (Banque de France)
Clément Bortoli (Insee)
Nicolas Cadéron (Insee)
Aurélian Catana (Choose Paris Region)
Myriam Ennifar (Driaaf)
Xavier Gatepaille (Insee)
Jennifer Girardeau (Driaaf)
Mathieu Goussot (Urssaf)
Pierre Leconte (Driaaf)
Noémie Oswald (DRIEAT)
Flora Richel (Insee)
Carla Tafial (Drieets)

Mise en page

Frédéric Luczak, Nicolas Renaud

Bureau de presse

01 30 96 90 51

Éditeur

Institut national de la statistique et des études économiques
www.insee.fr

Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à juin 2025. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Dans le cadrage national, les évolutions sont en moyenne annuelle ; elles peuvent être en glissement annuel pour une partie des évolutions du bilan, ce qui peut expliquer des écarts entre les chiffres du cadrage national et le reste du bilan économique régional.

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Le champ de l'étude par défaut est la France entière, sauf indication contraire.

Avant-propos

À l'instar de l'économie nationale, l'économie francilienne a ralenti en 2024. Cependant, la région reste la plus dynamique de France métropolitaine, notamment grâce à un troisième trimestre en partie soutenu par la tenue des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Par ailleurs, les créations d'entreprises accélèrent et l'emploi salarié progresse encore très légèrement, permettant au taux de chômage de se stabiliser à 7,0 % de la population active en fin d'année.

Le bilan économique régional de l'année 2024, que la direction régionale de l'Insee publie aujourd'hui, retrace les principales tendances de l'année écoulée en s'appuyant sur des données consolidées. Il comporte sept chapitres thématiques relatifs à l'activité régionale, produits par les experts des différents domaines présentés. L'analyse de l'économie francilienne en 2024 s'appuie sur des agrégats et des indicateurs majeurs tels que l'emploi, le chômage, la démographie des entreprises. Ces dimensions sont mises en regard pour offrir une lecture complète de la situation régionale, permettant d'identifier ses points forts et ses points faibles potentiels. Des approches sectorielles viennent enrichir ce bilan avec des éclairages spécifiques sur l'agriculture, les transports, la construction et le tourisme. Ce bilan s'ouvre sur un chapitre de synthèse dans lequel un éclairage spécifique sur les Jeux Olympiques et Paralympiques est proposé. Ce bilan est également mis en perspective grâce à un chapitre de cadrage sur la conjoncture nationale.

Piloté et coordonné par l'Insee, ce bilan n'aurait pu être réalisé sans le concours des services de l'État et des organismes partenaires de l'Insee qui y ont contribué à la fois par leurs statistiques et leurs analyses. Que l'ensemble des contributeurs soient ici particulièrement et chaleureusement remerciés.

**La directrice régionale
de l'Insee Île-de-France**

Isabelle Kabla-Langlois

Sommaire

Synthèse régionale	5
Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 profitent à l'économie francilienne	
Contexte national	8
En France, le pouvoir d'achat des ménages a accéléré en 2024 mais le PIB a ralenti	
Emploi salarié	12
Les créations d'emploi salarié ralentissent fortement en 2024	
Chômage et politiques de l'emploi	14
La dégradation du marché du travail francilien est plus marquée qu'au niveau national	
Démographie d'entreprises	16
Les créations d'entreprises accélèrent en 2024	
Agriculture	18
Des volumes en baisse et une qualité dégradée des grandes cultures pour la récolte 2024	
Construction	20
En 2024, la construction et la commercialisation des logements neufs sont en berne	
Tourisme	22
Une fréquentation touristique impactée par les Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024	
Transports	24
Une progression modérée en 2024	
Définitions	26

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 profitent à l'économie francilienne

L'activité économique francilienne ralentit, mais reste la plus dynamique de l'Hexagone

En 2024, l'activité économique francilienne, mesurée à l'aune des heures rémunérées par les employeurs, poursuit le ralentissement entamé en 2023. Le volume d'heures rémunérées augmente de 0,9 % entre 2023 et 2024 dans la région capitale, après +1,9 % entre 2022 et 2023. Cependant, l'Île-de-France est la région de France métropolitaine la plus dynamique avec la Corse (+0,9 %), devant la Bretagne et Provence-Alpes-Côte d'Azur (+0,7 % chacune). L'activité s'est essoufflée au cours de l'année 2024, passant de +1,5 % en glissement annuel en janvier à une stabilité en décembre ► **figure 1**. Après un rebond en juillet, l'activité ralentit sensiblement en fin d'année.

Le secteur tertiaire non marchand enregistre la croissance la plus vive (+1,7 %), suivi par le secteur tertiaire marchand (+1,1 %). Les segments les plus dynamiques sont les autres activités de services et l'hébergement et restauration, dont les volumes d'heures rémunérées augmentent respectivement de 4,8 % et 2,2 % sur un an. En lien avec la tenue

► Avertissement

En décembre 2023 et janvier 2024, dans le secteur de la construction, la variation des heures rémunérées n'est pas représentative de la variation de l'activité qu'elle est censée illustrer. Les heures rémunérées dans la construction sont, dans quasiment toutes les régions, par rapport au même mois de l'année précédente, en forte augmentation en décembre 2023 et en forte baisse en janvier 2024. Ces évolutions viennent du fait que, dans la construction, les congés des salariés ne sont pas rémunérés directement par l'employeur mais par des caisses indépendantes et ne sont donc pas pris en compte. Or, le positionnement des vacances scolaires a entraîné davantage de congés en janvier 2024 qu'en janvier 2023.

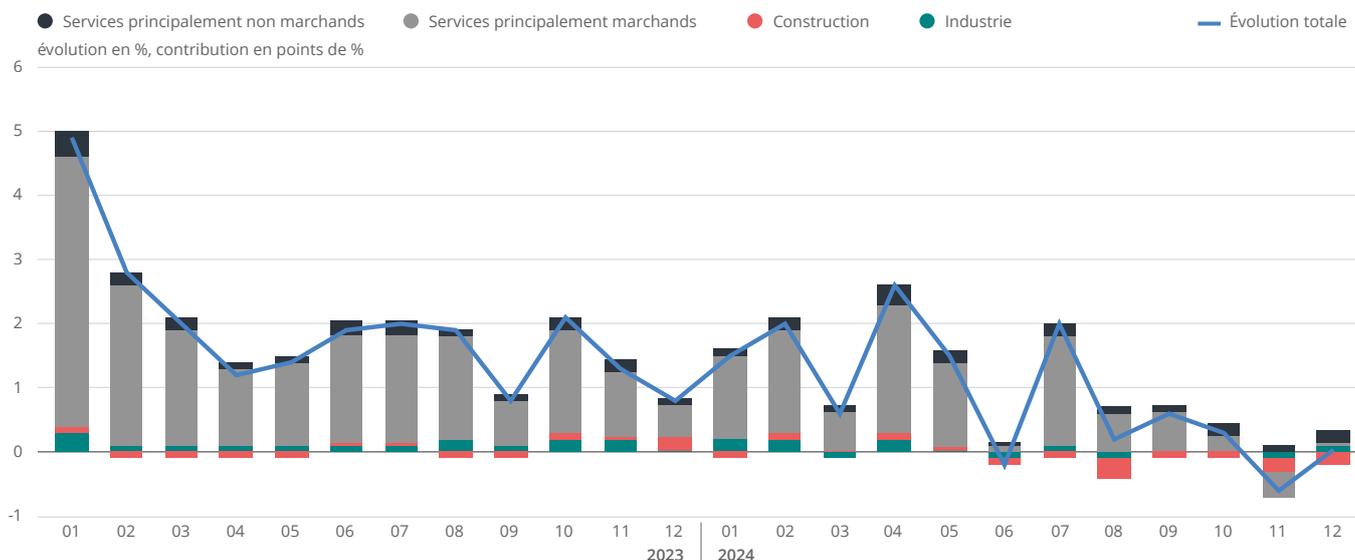
des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 (JOP), l'activité de certains secteurs accélère sensiblement : les activités créatives, artistiques et de spectacle (+14,7 %), la production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale (+9,6 %), les enquêtes et sécurité (+5,4 %) et la programmation et diffusion (+3,6 %) ► **encadré**. Au total, ces secteurs ainsi que l'hébergement et la restauration contribuent à expliquer deux tiers de la croissance d'ensemble. En revanche, l'activité dans la construction recule à nouveau, après la baisse entamée en 2023 (-1,3 % après -0,3 %). Enfin, l'activité dans l'industrie est atone (+0,3 %).

L'activité économique ralentit dans tous les départements, à l'exception des Yvelines où le volume d'heures rémunérées rebondit (+0,3 % après -0,6 % en 2023) et du Val-d'Oise où il accélère légèrement (+1,5 % après +1,3 %). Paris et la Seine-Saint-Denis restent dynamiques (respectivement +1,2 % et +1,1 %), devant la Seine-et-Marne, l'Essonne et les Hauts-de-Seine (+0,8 % chacun). Dans le Val-de-Marne, l'activité se replie (-0,3 % après +0,2 %).

L'emploi salarié ralentit fortement en 2024

En 2024, l'emploi salarié ralentit en Île-de-France pour la troisième année

► 1. Contributions sectorielles mensuelles à l'évolution des heures rémunérées par rapport au même mois de l'année précédente - Île-de-France



Note : Ensemble des heures rémunérées des salariés y compris les heures supplémentaires ainsi que les absences pour lesquelles le salarié est rémunéré.

Champ : Secteur privé hors secteur agricole.

Source : DSN, traitement Insee.

consécutives. Il n'augmente que de 0,2 % sur un an, bien en deçà de l'évolution annuelle moyenne des cinq dernières années (+1,3 %) ► **figure 2**. L'Île-de-France, regroupant 6,3 millions de salariés fin 2024, se situe à la quatrième place des régions métropolitaines où la situation de l'emploi évolue le plus favorablement, ex æquo avec l'Occitanie, derrière Provence-Alpes-Côte d'Azur (+0,4 %), la Corse (+0,4 %) et la Bretagne (+0,3 %). Les secteurs les plus dynamiques sont le tertiaire non marchand (+0,6 %) et l'industrie (+0,5 %). L'emploi ralentit fortement dans le tertiaire marchand (hors intérim) (+0,2 % après +1,1 %), en particulier dans les services aux entreprises, les services financiers et les transports et entreposage. Le recul s'amplifie dans l'information et communication et les services immobiliers. À l'image des heures rémunérées, l'emploi se contracte dans la construction, pour la première fois depuis 2016 (-1,2 %). Parallèlement, l'emploi intérimaire poursuit sa baisse (-2,9 %). L'apprentissage accélère légèrement en 2024 (+4,8 % après +4,1 %) et reste plus dynamique qu'au niveau national (+3,4 %).

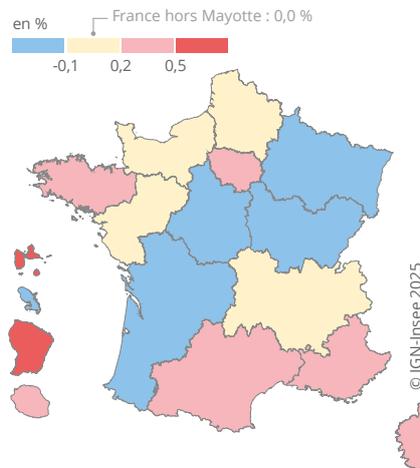
Au sein de la région francilienne, les évolutions d'emplois salariés sont contrastées. La Seine-Saint-Denis est le département le plus dynamique, l'emploi étant en hausse de 1,0 %. Il reste également bien orienté en Seine-et-Marne (+0,7 %). Il ralentit dans l'Essonne (+0,2 % après +1,1 %) et le Val-d'Oise (+0,8 % après +1,2 %). Il est quasi stable dans le Val-de-Marne (+0,1 % après -0,1%), à Paris (-0,1 % après +1,0 %) et dans les Hauts-de-Seine (-0,1 % après +1,2 %) et dans les Yvelines (-0,1 % après 0,0 %).

Le marché du travail continue de se dégrader

À la fin de l'année 2024, en Île-de-France, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A augmente de 5,0 % par rapport à l'année précédente et celui des catégories B et C, ayant travaillé au cours du dernier mois, progresse de 2,4 %. Pour l'ensemble des catégories A, B et C, la tendance à la hausse est plus marquée qu'au niveau national (+4,0 % contre +1,8 % en France hors Mayotte).

Au sein de la région, les Hauts-de-Seine affichent la plus forte augmentation des demandeurs d'emploi en catégorie A et toutes catégories confondues, tandis que le Val-d'Oise enregistre la plus faible hausse. La demande d'emploi augmente significativement pour les moins de 25 ans et légèrement pour les 50 ans ou

► 2. Évolution régionale de l'emploi salarié total entre fin 2023 et fin 2024



Notes : Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre. La variable est discrétisée par l'arrondi à la première décimale, ainsi l'intervalle « de -0,1 à moins de 0,2 » contient les valeurs (arrondies) -0,1 %, 0,0 % et 0,1 %.

Champ : Emploi salarié total ; France hors Mayotte.

Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

plus, aussi bien en catégorie A que pour l'ensemble des catégories A, B et C.

Le taux de chômage en Île-de-France est quasi stable sur un an (-0,1 point) pour s'établir à 7,0 % de la population active à la fin de l'année. Le taux de chômage varie significativement d'un département francilien à l'autre : il est le plus faible à Paris (5,7 %) et dans les Hauts-de-Seine (6,1 %), et le plus élevé en Seine-Saint-Denis (10,2 %), département où cependant la baisse est la plus marquée avec le Val-d'Oise (-0,4 point).

En Île-de-France, les créations d'entreprises accélèrent

Le nombre de nouvelles entreprises enregistrées en Île-de-France augmente de 5,7 % en 2024, soit autant qu'au niveau national. Il s'agit d'une nette accélération par rapport à 2023 (respectivement +2,4 % et -1,0 %). Cependant, tout en étant la région la plus créatrice d'entreprises, l'Île-de-France se place au huitième rang des régions de France métropolitaine en matière d'évolution ► **figure 3**. La Bretagne est la région la plus dynamique (+7,9 %) suivie des Hauts-de-France (+7,8 %). Dans la région francilienne, l'augmentation est particulièrement portée par Paris et la Seine-Saint-Denis. Le statut de micro-entrepreneur demeure majoritaire parmi les nouvelles entreprises immatriculées. Après une reprise amorcée en 2023, le secteur du commerce,

transport, hébergement et restauration contribue toujours de manière importante à la croissance des créations (+11,5 %).

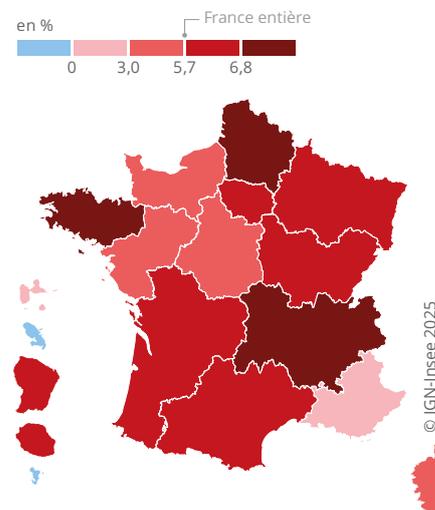
En 2024, le nombre de défaillances d'entreprises en Île-de-France augmente régulièrement tout au long de l'année, si bien que, sur l'ensemble de l'année, elles sont en hausse de 28,6 % par rapport à 2023, dépassant de nouveau le niveau prépandémique. Le contexte économique incertain, d'une part, et la fin des différents dispositifs de politiques publiques de soutien en trésorerie, d'autre part, entraînent une fragilisation d'un certain nombre d'entreprises. La hausse des défaillances est toutefois un peu moindre qu'en 2023 (+37,2 %).

La météo dégradée impacte plusieurs pans de l'économie francilienne

Après une nette accélération des prix à la consommation en France en 2022 liée notamment à la guerre en Ukraine, les prix sont restés relativement hauts en 2023. Cette dynamique s'inverse en 2024 où les prix ralentissent nettement. En effet, l'inflation s'établit à +2,0 % en moyenne annuelle, après +4,9 % en 2023 et +5,2 % en 2022. La baisse de l'inflation est tirée par la forte décélération des prix de l'alimentation et, dans une moindre mesure, par le ralentissement des prix de l'énergie.

L'année 2024 se distingue par un excédent pluviométrique qui a impacté

► 3. Évolution entre 2023 et 2024 du nombre de créations d'entreprises par région



Champ : France entière, y compris micro-entrepreneurs. Ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, SIDE.

la quantité et la qualité de la production agricole en Île-de-France, en particulier celles des betteraves et des céréales et oléoprotéagineux (COP). Le déclin de la production de COP couplé à la baisse des prix engendre une chute de la valeur de production régionale.

La fréquentation touristique a été marquée par le contexte singulier de l'année 2024, avec une météo pluvieuse, des élections législatives anticipées en pleine saison touristique ou encore le déplacement ou le report de certains événements comme l'arrivée du Tour de France, mais aussi en point d'orgue la tenue des Jeux Olympiques puis Paralympiques. La fréquentation dans les hébergements touristiques s'est liée au cours des trois mois de juin à août, même si elle a été vive au cœur des Jeux. Elle a rebondi en fin d'année, marquée par la réouverture de la cathédrale Notre-Dame et bénéficiant d'un effet de rattrapage par rapport à la saison d'été. Au final, la fréquentation touristique dans les hébergements collectifs baisse de 1,7 % par rapport à 2023, en particulier dans les hôtels (-3,2 %), mais la progression des nuitées dans les meublés touristiques fait plus que compenser ce repli.

Le trafic aérien est resté dynamique. Après une forte reprise en 2022 et 2023 faisant suite à la pandémie, le nombre de passagers augmente encore en 2024 sur les lignes internationales et à bas coût. En revanche, il baisse sur les lignes nationales.

Les baisses des taux d'intérêt et des prix immobiliers relancent les ventes de logements neufs

Après avoir atteint leur niveau le plus élevé depuis 2012 en décembre 2023, les taux d'intérêt des crédits nouveaux à l'habitat diminuent tout au long de l'année 2024, passant ainsi de 3,63 % à 3,15 %. Parallèlement, les prix des logements neufs baissent légèrement. Ces éléments favorisent les ventes de logements neufs qui augmentent en 2024 (+1,1 %), et les stocks de logements disponibles à la vente diminuent en 2024 (-14,4 %), tout en restant à un niveau élevé. En revanche, les autorisations et mises en chantier de logements neufs continuent de baisser pour la deuxième année consécutive, mais plus modérément qu'en 2023. ●

Élisabeth Prevost (Insee),
en collaboration avec Aurélian Catana
(Choose Paris Region)

► Les Jeux Olympiques et Paralympiques génèrent une hausse d'activité dans plusieurs secteurs

L'année 2024 est caractérisée par une fréquentation touristique atypique. L'évolution mensuelle est négative sur l'ensemble des mois de janvier à septembre par rapport aux mêmes mois de 2023, à l'exception de mars notamment en raison du week-end de Pâques positionné à la fin du mois de mars en 2024. Le recul de fréquentation des hébergements touristiques est très marqué en juin et juillet. L'évolution devient à l'inverse nettement positive au cours du dernier trimestre. Au global le nombre de nuitées hôtelières a baissé de 3,2 % entre 2023 et 2024. À l'image de l'année, la saison touristique estivale a été globalement difficile avec une baisse des nuitées de 6,2 % entre avril et septembre par rapport à 2023. Cependant, les taux d'occupation journaliers des hôtels ont augmenté fortement durant la période des épreuves lors des Jeux Olympiques de Paris 2024 (10 points de plus en moyenne du 26 juillet au 11 août par rapport à la même période 2023) et plus modérément durant les épreuves paralympiques (+2 points du 28 août au 8 septembre). Cet effet positif a été particulièrement marqué à proximité des sites olympiques : le taux d'occupation a bondi de plus de 25 points en moyenne dans la zone de Plaine Commune (Stade de France, Centre Aquatique), de près de 19 points à Saint-Quentin-en-Yvelines et de plus de 15 points autour de Versailles Grand Parc. Par ailleurs, la durée moyenne de séjour a augmenté durant cette période, notamment en août (+0,3 jour par rapport à août 2023) [Biausque et al., 2024].

Mesurée à l'aune des heures travaillées, l'activité économique progresse dans certains secteurs en lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP). Ces hausses contribuent fortement à l'évolution positive du volume d'heures rémunérées totale (à hauteur de 67 % de la croissance). C'est le cas des secteurs de l'hébergement et de la restauration qui connaissent un regain d'activité malgré un ralentissement (respectivement +3,7 % après +10,2 % et +1,9 % après +3,3 % sur un an) et qui contribuent respectivement à hauteur de 6 % et 11 % à la croissance francilienne globale. L'évolution est plus marquée entre janvier et mai dans l'hébergement (entre +4,8 % et +6,2 % par rapport au même mois un an plus tôt). Dans la restauration, une croissance plus vive s'observe en juillet et août (respectivement +2,6 % et +3,8 %). Par ailleurs, la présence accrue de personnel pour accueillir dans les meilleures conditions les touristes venus en Île-de-France pour assister aux Jeux a probablement été financée par des augmentations de prix. Cela ressort de l'analyse du chiffre d'affaires réalisé dans ces deux secteurs. Le chiffre d'affaires dans l'hébergement en Île-de-France, qui ne peut être appréhendé qu'à travers celui des entreprises mono ou quasi monorégionales, soit 79 % des entreprises franciliennes de l'hébergement, augmente de 3,5 % sur l'année, mais explose entre les mois d'août 2023 et 2024 (+24,1 %) après une baisse au mois de juin (-13,9 % sur un an). Dans la restauration, le chiffre d'affaires des entreprises mono ou quasi monorégionales (soit 85 % des entreprises) a progressé chaque mois de l'année (+8,6 % sur un an), en particulier en juillet (+11,1 %), en août (+11,5 %) et en novembre (+11,4 %).

D'autres secteurs d'activité ont bénéficié de la tenue des JOP dans la région. C'est le cas en particulier des secteurs des enquêtes et sécurité ; des activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises et des activités créatives, artistiques et de spectacle. Entre la cérémonie d'ouverture des JOP le 26 juillet le long de la Seine, qui a réuni plus de 80 chefs d'État et de gouvernement ainsi que plusieurs centaines de milliers de spectateurs, et l'accueil de plus de 12 millions de spectateurs sur l'ensemble des épreuves, les défis logistiques, d'organisation et de sécurité ont été nombreux. Les besoins accrus en matière de sécurité ont généré une forte croissance du volume d'heures rémunérées du secteur enquêtes et sécurité : +5,4 % sur un an avec un pic sur l'ensemble du troisième trimestre (+11,1 %). Par ailleurs, le volume d'heures rémunérées augmente de 5,6 % dans le secteur des activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises, en particulier en juillet et en août (respectivement +9,4 % et +8,3 %). Cette hausse de l'activité se reflète dans celle du chiffre d'affaires des entreprises mono ou quasi monorégionales du secteur (83 % des entreprises), qui grimpe de 15,3 % en juillet 2024 par rapport à juillet 2023. Si l'organisation des Jeux a fait appel à nombre de bénévoles pour orienter et accompagner les visiteurs, les entreprises organisatrices d'événements ont été également sollicitées. Les cérémonies d'ouverture et de clôture ont nécessité les travaux d'un ensemble de secteurs d'activité souvent bien en amont de la tenue des Jeux, et cela jusqu'à leur fin. C'est notamment le cas des activités créatives, artistiques et de spectacle où l'augmentation est de 14,7 % entre 2023 et 2024. La hausse des heures rémunérées s'observe pour ce secteur dès le début de l'année 2024 et s'est amplifiée pour atteindre +30,6 % entre les mois de juillet 2023 et 2024. L'activité dans la production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale est également plus dynamique en 2024 (+9,6 % après +0,1 %).

► Pour en savoir plus

- **Druelle S., Gatepaille X., Goussot M., Moreau A., Oswald N., Prevost É., Richel F., Tafial C.**, « [Les Jeux Olympiques et Paralympiques dynamisent l'économie francilienne au troisième trimestre 2024](#) », *Insee Conjoncture Île-de-France* n° 52, janvier 2025.
- **Biausque V., Bihi A., Druelle S.**, « [Les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 : une éclaircie dans une saison touristique particulièrement terne](#) », *Insee Analyses Île-de-France* n° 194, décembre 2024.

En France, le pouvoir d'achat des ménages a accéléré en 2024 mais le PIB a ralenti

Pas de reprise franche en zone euro, les décalages conjoncturels persistent

En 2024, l'activité aux États-Unis est restée soutenue (+2,8 % après +2,9 % en 2023), tandis que la zone euro n'a pas connu de réelle reprise (+0,8 %, après +0,6 % en 2023). Pourtant, en 2024, le commerce mondial a bien rebondi et le pouvoir d'achat des ménages européens a fortement accéléré à la faveur de la désinflation. Mais les exportateurs du Vieux Continent ont continué de perdre des parts de marché, englués dans des coûts de l'énergie prohibitifs et face à une concurrence chinoise exacerbée, tandis que les ménages européens ont préféré épargner leur surcroît de revenu, étouffant les espoirs d'une reprise rapide par la consommation.

Si l'économie espagnole a continué de tirer son épingle du jeu sur l'année (+3,2 % après +2,7 %), l'activité est restée à l'arrêt en Allemagne (-0,2 % après -0,1 %) et a ralenti en Italie (+0,5 % après +0,8 % en 2023). Depuis 2019, l'activité a progressé de 6,8 % en Espagne et de 4,2 % en France, portée dans les deux cas par le commerce extérieur et, sur le plan intérieur, par la consommation des ménages et des administrations publiques. Elle a progressé de 5,4 % en Italie, uniquement du fait de l'investissement des ménages en construction qui a été soutenu par d'importantes subventions de l'État, au prix d'un déficit public élevé. En Allemagne enfin, l'activité n'a pas progressé en cinq ans (+0,2 %), pénalisée notamment par le commerce extérieur ► **figure 4**.

En France, le PIB et l'emploi ont ralenti en 2024

En France, en 2024, l'activité a ralenti : le PIB (en volume) a progressé de 1,2 % en données brutes (+1,1 % en données corrigées des jours ouvrables), après une croissance de +1,4 % en 2023 (+1,6 % en données corrigées des jours ouvrables).

La production de services marchands augmente de 2,1 % en 2024 (après +2,7 % en 2023). L'année 2024 a été marquée par la tenue des Jeux Olympiques et

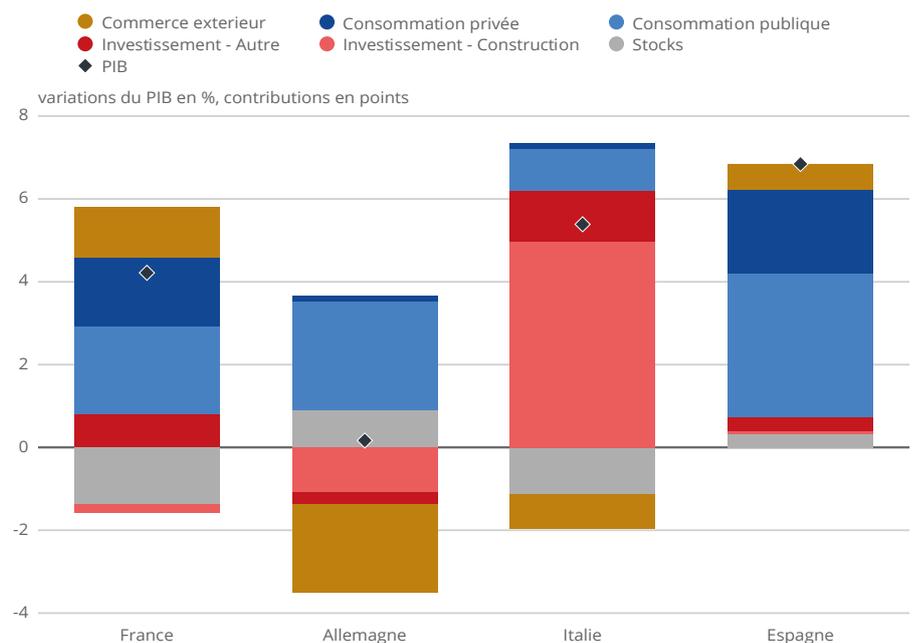
Paralympiques de Paris, qui ont dynamisé la production de services récréatifs, notamment via la vente des billets aux spectateurs. La production de services d'information-communication est également soutenue par cet événement, via la diffusion des signaux internationaux de radio et de télévision, mais continue néanmoins à ralentir (+3,4 % après +5,9 %). La production en services d'hébergement-restauration ralentit également, tout comme la production de services de transport : si ces secteurs ont pu ponctuellement bénéficier de la tenue des Jeux durant la fin de l'été, la saison touristique estivale a globalement été terne. Par ailleurs, la production en énergie augmente de nouveau, sous l'effet de la hausse de la production d'électricité des centrales nucléaires.

À l'inverse, la production agricole se replie (-2,4 %), sous l'effet d'une chute des productions céréalières et viticoles en raison de conditions climatiques défavorables. La valeur ajoutée de la branche agricole se replie de façon nettement plus marquée (-14,8 % en volume), les consommations

intermédiaires de la branche étant par nature moins volatiles que sa production. Les mauvaises récoltes ont ainsi ôté 0,2 point de croissance en 2024. La production manufacturière a également baissé (-0,9 %), pénalisée par la production d'automobiles, en forte baisse en 2024, en raison notamment de problèmes d'approvisionnement et de la transition vers l'électrique de plusieurs chaînes de production. Enfin, la production se replie également dans le secteur de la construction (-1,8 %).

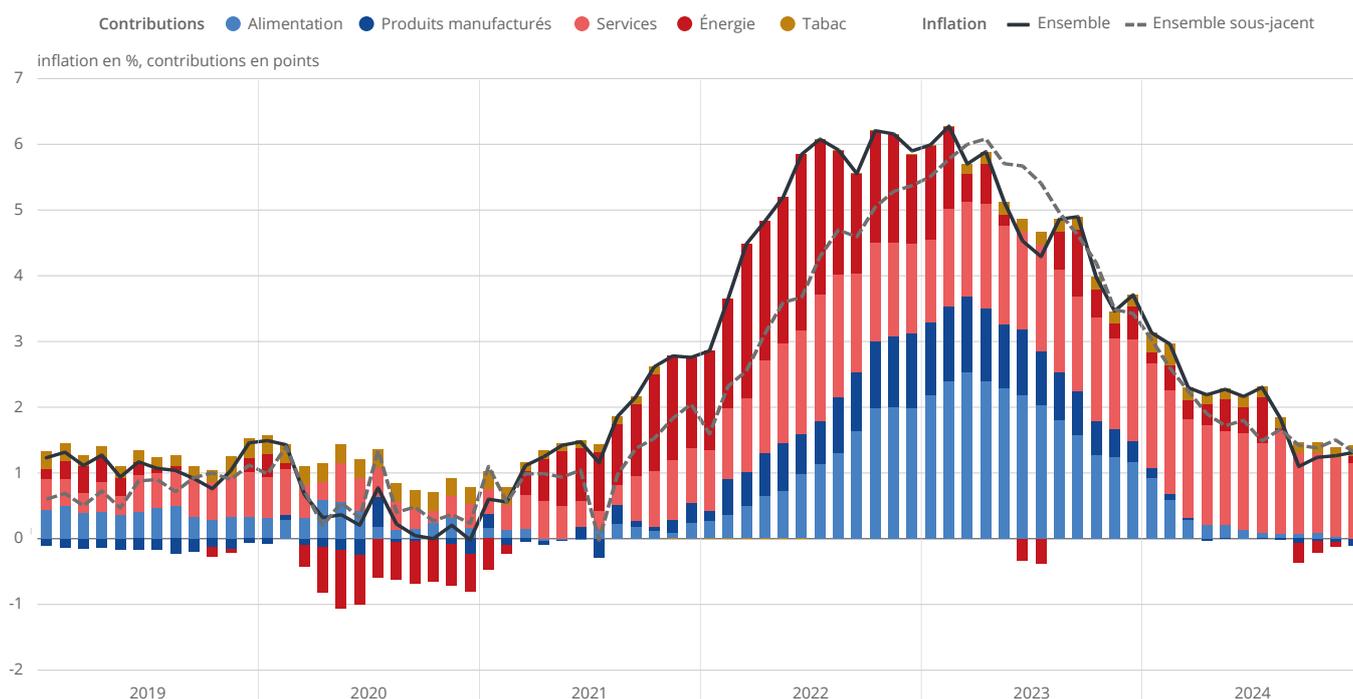
En 2024, l'emploi salarié a nettement ralenti, se stabilisant sur un an en fin d'année (soit 6 000 créations nettes d'emploi entre fin 2023 et fin 2024) après une hausse de 0,6 % un an plus tôt (soit 159 000 créations nettes d'emploi entre fin 2022 et fin 2023). Le taux de chômage au sens du BIT s'est établi en fin d'année à 7,3 % de la population active, en légère baisse sur un an (il s'établissait à 7,5 % fin 2023). Il se situe légèrement au-dessus de son point bas de 7,1 %, atteint aux quatrième trimestre 2022 et premier trimestre 2023, et demeure nettement inférieur à son pic de mi-2015 (10,5 %).

► 4. Contributions à la croissance du PIB depuis 2019 dans les principales économies de la zone euro



Lecture : En Allemagne, l'activité a progressé de 0,2 % entre 2019 et 2024. Le commerce extérieur a contribué à cette croissance à hauteur de -2,1 points.
Source : Eurostat.

► 5. Inflation en France et contributions par poste



Lecture : En décembre 2024, l'inflation d'ensemble s'établit à 1,3 % sur un an. Les services contribuent pour +1,2 point à l'inflation d'ensemble.

Source : Insee.

L'inflation reflue, le pouvoir d'achat accélère soutenu par les prestations sociales

Le glissement annuel des prix à la consommation en France, après être resté sur un plateau autour de +6 % en 2022 pendant près d'un an, a nettement reflué en 2023 et début 2024. Il s'est stabilisé au printemps 2024, oscillant entre +2,2 % et +2,3 % entre mars et juillet, avant de repartir à la baisse durant l'été, du fait du reflux de l'inflation énergétique et des services, notamment dans les télécommunications ► **figure 5**. En fin d'année, l'inflation s'établissait à +1,3 % sur un an. En moyenne annuelle en 2024, elle est tombée à +2,0 %, après +4,9 % en 2023 et +5,2 % en 2022.

En ce qui concerne les rémunérations, le salaire moyen par tête (SMPT) dans les branches marchandes non agricoles et le salaire mensuel de base (SMB), qui correspond à la composante sous-jacente du SMPT, à côté de la composante conjoncturelle affectée notamment par les versements de prime et les heures supplémentaires) ont nettement décéléré en 2024, avec la prise en compte du reflux de l'inflation dans les négociations salariales : +2,9 % pour le SMB (après +4,3 % en 2023) et +2,6 % pour le SMPT (après +4,1 %). Ce ralentissement est toutefois moins marqué que celui des prix, si bien que les salariés ont regagné du pouvoir d'achat après deux années de

baisse. Le SMB réel a ainsi progressé de 0,9 % en 2024, le SMPT réel de 0,6 %.

En 2024, le revenu disponible brut (RDB) de l'ensemble des ménages progresse de +4,8 % en euros courants et le pouvoir d'achat du revenu disponible accélère : +2,6 %, après +0,8 % en 2023 ► **figure 6**. Les prestations sociales en espèces sont le premier facteur de hausse, en contribuant pour 2,2 points à la hausse du revenu. Ce dynamisme repose largement sur les prestations retraite, qui augmentent de nouveau fortement. Les revenus d'activité nets contribuent pour 1,7 point à la hausse du revenu. Les revenus du patrimoine (corrégés de l'effet des SIFIM¹) contribuent pour 1,2 point à la hausse du pouvoir d'achat, malgré un ralentissement. Enfin, les montants d'impôts collectés sur le revenu et le patrimoine augmentent de 2,7 %, après +2,2 % en 2023.

La consommation accélère mais le taux d'épargne continue d'augmenter

La consommation des ménages accélère en 2024 (+1,0 % en volume après +0,6 % en 2023), mais progresse moins rapidement que leur pouvoir d'achat, si bien que le taux d'épargne des ménages augmente à 18,2 %, après 17,0 %, et reste à un niveau nettement plus élevé que sa moyenne entre 2009 et 2019.

La consommation en biens se replie de nouveau, mais moins fortement qu'en 2023 (-0,2 % après -1,7 %). Après deux années de net recul du fait de l'inflation, la consommation en produits alimentaires (hors tabac) tend à se stabiliser (-0,3 %, après -3,0 % en 2022 et 2023). Également très marquée par l'inflation, la consommation en biens énergétiques rebondit modérément en 2024, principalement du fait de la consommation en produits raffinés, dont les prix reculent légèrement en 2024. À l'inverse, la consommation de biens fabriqués marque le pas, pénalisée par un léger recul des achats de voitures après une forte hausse en 2023.

La consommation en services augmente de 2,2 % en 2024, soit un rythme proche de celui de l'année précédente (+2,6 %). Elle est dynamisée par les dépenses en services de loisir, avec notamment les achats de billets pour les Jeux Olympiques et Paralympiques. À l'inverse, les dépenses en services de transport et en hébergement-restauration ralentissent. Enfin, les dépenses des touristes étrangers en France ont été plus dynamiques que celles des Français à l'étranger, probablement portées par la tenue des Jeux.

¹ Les services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM) correspondent à la marge de taux d'intérêt sur les dépôts et sur les prêts des clients bancaires. L'imputation de SIFIM affecte le revenu disponible brut des ménages, ainsi que leur prix à la consommation, mais l'effet global est négligeable sur le pouvoir d'achat.

L'investissement se replie

En 2024, l'investissement diminue de 1,1 % en volume, après +0,4 % en 2023. L'investissement des ménages est en net recul pour la troisième année consécutive (-5,4 %), entraîné par la baisse de l'investissement en construction et par celle des achats de biens immobiliers. L'investissement des entreprises non financières se contracte (-2,2 %), contraint notamment par le renchérissement du coût du crédit. L'investissement des entreprises non financières en biens d'équipement chute (-10,4 %), tout comme l'investissement en construction (-5,8 %). L'investissement en services marchands ralentit (+2,4 %). En revanche, l'investissement public est de nouveau en hausse, progressant de 4,8 % en 2024, après +5,5 % en 2023. Il est porté par l'investissement des collectivités locales, en particulier des communes.

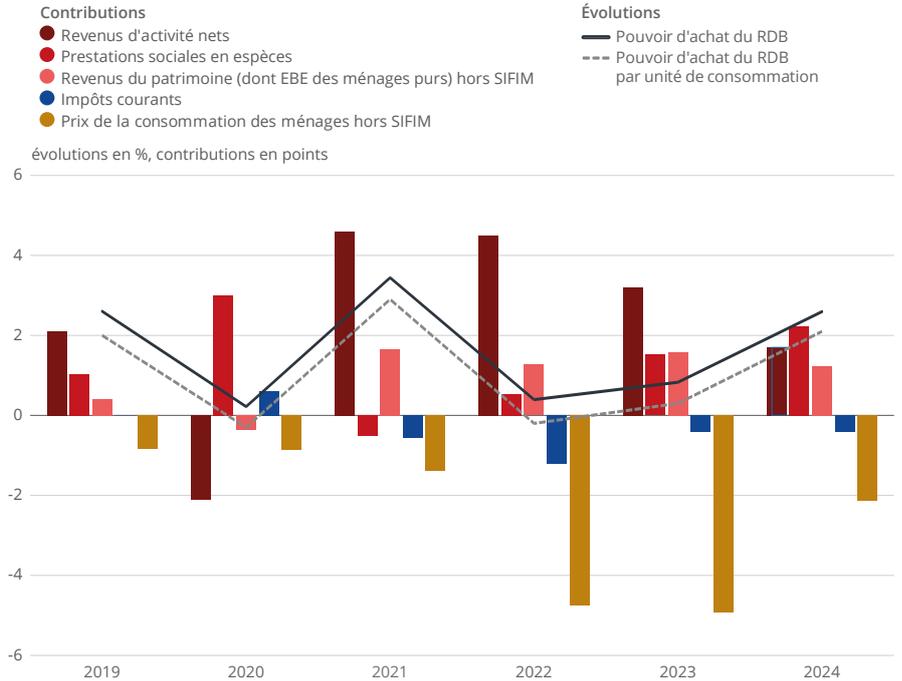
Au total, l'investissement en construction est en baisse de 1,5 % sur l'année. L'investissement en biens se replie de 2,9 %, pénalisé par la chute de l'investissement en biens d'équipement. En revanche, l'investissement en services d'information-communication augmente de 4,2 % après +6,0 % en 2023, notamment en services informatiques.

Le commerce extérieur soutient la croissance

En 2024, les exportations en volume restent dynamiques (+2,5 % comme en 2023), tandis que les importations se replient franchement (-1,2 %, après -0,3 % en 2023). De ce fait, les échanges extérieurs contribuent fortement à la croissance de l'activité en 2024, à hauteur de +1,3 point de PIB ► **figure 7**. Cette amélioration provient à la fois de l'énergie, des biens et des services. Les importations énergétiques reculent, principalement en gaz et en pétrole brut. Les importations de biens fabriqués se replient (-2,3 %). Les exportations de biens fabriqués fléchissent de 0,1 %. Du côté des services, les exportations accélèrent nettement (+4,1 %, après +0,1 % en 2023), tandis que les importations marquent le pas (+0,4 % après +8,8 %).

Clément Bortoli (Insee)

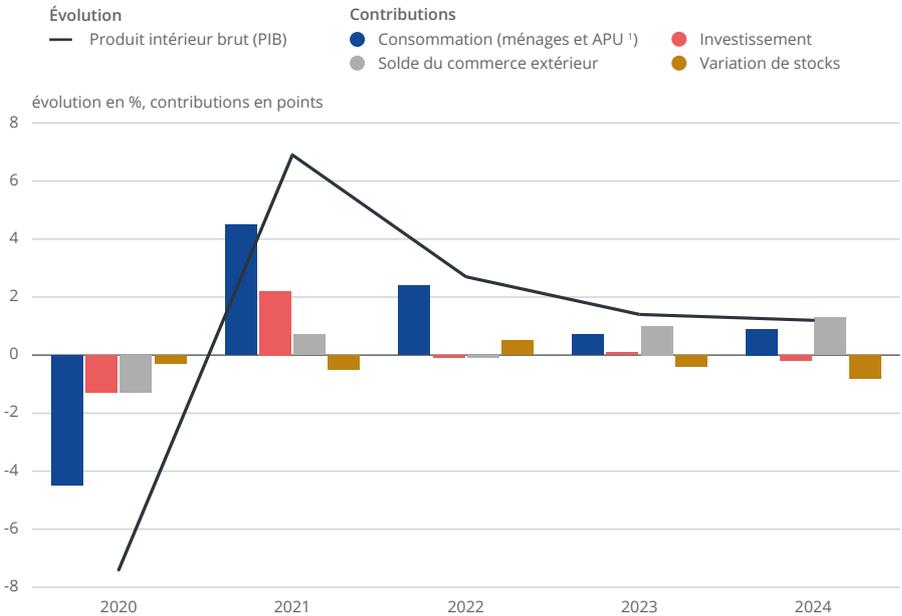
6. Contributions à l'évolution du revenu disponible brut (RDB) des ménages hors effet des SIFIM et évolution annuelle du pouvoir d'achat du RDB des ménages



Lecture : En 2024, les revenus du patrimoine (hors effet SIFIM) contribuent pour +1,2 point à l'évolution du revenu disponible brut (RDB) hors effet SIFIM.

Source : Insee, comptes nationaux.

7. Évolution du PIB en volume et contributions à cette évolution



¹ Administrations publiques.

Lecture : En 2024, la croissance du PIB est de 1,2 %. La consommation des ménages et des APU contribue pour 0,9 point à cette croissance.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2020.



Les créations d'emploi salarié ralentissent fortement en 2024

Fin 2024, les établissements franciliens emploient 6,3 millions de salariés. L'emploi salarié augmente de 0,2 % en 2024, soit quatre fois moins vite qu'en 2023. Le secteur tertiaire, qu'il soit marchand (hors intérim) ou non marchand, est le secteur le plus créateur d'emplois. En revanche, l'emploi continue de baisser dans l'intérim et se replie dans la construction. L'emploi reste dynamique en Seine-Saint-Denis, en Seine-et-Marne et dans le Val-d'Oise, ralentit fortement dans l'Essonne et est quasi stable dans les autres départements franciliens.

Fin 2024, les établissements franciliens emploient 6,3 millions de salariés ► **figure 1** et 11 400 emplois salariés ont été créés dans l'année, contre 52 300 en 2023. Malgré un très fort ralentissement (+0,2 % après +0,8 % en 2023), l'emploi continue de progresser en Île-de-France, alors qu'il est stable en France hors Mayotte (après +0,6 %). Pour la troisième année consécutive, l'emploi est plus dynamique en Île-de-France qu'au niveau national.

Contraction de l'emploi dans la construction

Les nouveaux emplois créés en 2024 relèvent très majoritairement des secteurs tertiaires non marchand et marchand (hors intérim), avec respectivement +9 400 et +7 400 salariés ► **figure 2**. Le premier est d'ailleurs le secteur le plus dynamique : il continue de gagner des emplois à un rythme similaire à celui des cinq années précédentes (+0,6 % en moyenne annuelle entre 2018 et 2023). A contrario, l'emploi dans le tertiaire marchand (hors intérim) ralentit fortement (+0,2 % après +1,1 %). L'emploi dans l'industrie décélère également en 2024 (+0,5 % après +2,0 %), mais il augmente toutefois à un rythme supérieur à celui observé tous secteurs confondus. En particulier, l'industrie agroalimentaire affiche

un dynamisme notable (+2,3 % après +3,8 %) alors que l'emploi dans la fabrication de matériels de transport se contracte (-1,1 % après +0,2 %). Par ailleurs, l'emploi dans la construction se replie pour la première fois depuis 2016 (-1,2 %).

L'emploi dans l'intérim se contracte en Île-de-France pour la troisième année consécutive, même si la baisse est moins prononcée qu'en 2023 (-2,9 % après -7,6 %). Le recul est toutefois moins fort qu'au niveau national (-6,0 %) ► **figure 3**. Il est particulièrement important dans les Yvelines (-16,1 %) et dans l'Essonne (-11,7 %). En revanche, l'emploi intérimaire augmente fortement dans les Hauts-de-Seine et en Seine-Saint-Denis (respectivement +15,6 % et +13,0 %).

Au sein du secteur tertiaire marchand (hors intérim), l'emploi ralentit de nouveau dans les services aux entreprises (+0,6 % après +1,8 % en 2023). C'est néanmoins le secteur qui génère le plus d'emplois en 2024 (7 000). L'emploi décélère également dans les services financiers (+1,1 % après +1,8 %) et les transports et entreposage (+0,9 % après +1,9 %) et est stable dans le commerce (après +0,3 %). Alors qu'il augmentait dans le secteur des services aux ménages au cours des cinq dernières années (+1,2 % en moyenne annuelle), il diminue de 0,4 % en 2024. Le recul de l'emploi s'amplifie dans le secteur

► Avertissement

Dans cette publication, le concept d'emploi se réfère aux critères du Bureau international du travail (BIT). Sont comprises dans l'emploi à la fois les personnes ayant travaillé au moins une heure rémunérée pendant une période donnée, mais également les personnes en emploi n'ayant pas travaillé pour certaines raisons (en particulier celles en chômage partiel et en arrêt maladie).

de l'information et communication (-1,8 % après -0,4 %) et dans les services immobiliers (-2,4 % après -3,4 %). En revanche, l'emploi accélère dans l'hébergement et restauration (+1,7 % après +1,4 %).

L'emploi salarié est le plus dynamique en Seine-Saint-Denis

L'emploi salarié accélère légèrement en Seine-Saint-Denis (+1,0 % après +0,9 % en 2023) ► **figure 4**, en grande partie grâce au secteur tertiaire marchand. La Seine-Saint-Denis est le deuxième département métropolitain connaissant la plus forte augmentation de l'emploi, derrière les Hautes-Alpes. L'emploi en Seine-et-Marne augmente à un rythme supérieur à la moyenne régionale (+0,7 % comme en 2023), soutenu par le secteur tertiaire non marchand où il accélère fortement (+1,6 % après +0,4 %). Le Val-d'Oise reste dynamique (+0,8 % après +1,2 %), notamment dans le tertiaire marchand (+1,5 %) et dans l'industrie (+1,3 %). En revanche, l'emploi ralentit fortement dans l'Essonne (+0,2 % après +1,1 %), en raison notamment du recul dans la construction (-1,2 %). Il est quasi stable dans le Val-de-Marne (+0,1 %), dans les Yvelines, à Paris et dans les Hauts-de-Seine (-0,1 %). ●

Flora Richel (Insee), Matthieu Goussot (Urssaf)

► Pour en savoir plus

- Insee, Fiche « [Emploi](#) », in « Désordre mondial, croissance en berne », Note de conjoncture, mars 2025.

► Une hausse des embauches qui ne profite pas aux CDI

En 2024, le nombre de déclarations préalables à l'embauche (DPAE) atteint 14,1 millions, en hausse de 2,5 % sur un an. Les DPAE sont le reflet à la fois des créations d'emplois et de la mobilité au sein du marché du travail. La hausse observée touche l'ensemble des contrats à l'exception de ceux à durée indéterminée qui diminuent de 4,7 % sur un an ► **figure 5**. En revanche, le nombre de contrats intérimaires augmente fortement (+7,5 %). Les contrats à durée déterminée (CDD) de moins d'un mois progressent à un rythme moins soutenu (+0,6 %). Ceux de plus d'un mois sont en timide hausse de 0,3 % sous l'effet d'un bond durant le mois de juillet, lié aux embauches effectuées dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris 2024.

Tous types de contrats confondus, le transport (+17,8 %), les activités de soutien hors intérim (+7,6 %), l'action sociale et l'hébergement médico-social (+5,9 %) sont les secteurs où les DPAE augmentent le plus. Le nombre de DPAE de contrats à durée indéterminée diminue dans la grande majorité des secteurs, en particulier dans les activités informatiques (-15,6 % sur un an), les activités de conseil (-10,5 %), les activités financières et d'assurance (-10,1 %) et la construction (-6,5 %).

Le nombre de DPAE augmente dans tous les départements franciliens en 2024, à l'exception de Paris (-4,5 %). Le Val-de-Marne affiche la plus forte progression sur un an (+13,7 %), suivi de la Seine-Saint-Denis (+13,6 %) et du Val-d'Oise (+11,4 %). L'évolution des contrats intérimaires explique en grande partie ces disparités, avec par exemple une hausse de 36,2 % de ce type de contrat dans le Val-de-Marne.

► 1. Emploi salarié total en fin d'année par secteur d'activité

en %

Secteur d'activité	Emploi au 31/12/2024 en Île-de-France (milliers)	Évolution entre 2023 et 2024		Évolution annuelle moyenne entre 2018 et 2023 ¹	
		Île-de-France	France hors Mayotte	Île-de-France	France hors Mayotte
Agriculture	5,6	-1,0	0,1	0,1	1,8
Industrie	440,5	0,5	0,3	0,5	0,6
Industrie agroalimentaire	61,6	2,3	1,4	3,1	1,5
Énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	89,6	0,8	1,8	1,0	1,3
Biens d'équipement	65,8	0,6	0,3	0,5	0,6
Matériels de transport	67,0	-1,1	0,7	-1,6	-0,2
Autres branches industrielles	156,5	0,2	-0,7	0,4	0,3
Construction	337,0	-1,2	-1,8	3,0	2,1
Tertiaire marchand	3 967,8	0,1	-0,1	1,5	1,7
Commerce	742,4	-0,0	-0,2	0,8	1,3
Transports	387,4	0,9	0,7	0,9	0,7
Hébergement - restauration	347,2	1,7	1,8	1,8	2,7
Information - communication	474,1	-1,8	-1,6	3,0	3,2
Services financiers	356,1	1,1	0,7	1,3	1,3
Services immobiliers	75,6	-2,4	-3,5	0,7	1,5
Services aux entreprises hors intérim	1 091,9	0,6	0,4	2,3	2,6
Intérim	115,6	-2,9	-6,0	-1,7	-0,5
Services aux ménages	377,5	-0,4	0,5	1,2	1,1
Tertiaire non marchand	1 591,0	0,6	0,5	0,6	0,7
Total	6 341,8	0,2	0,0	1,3	1,3

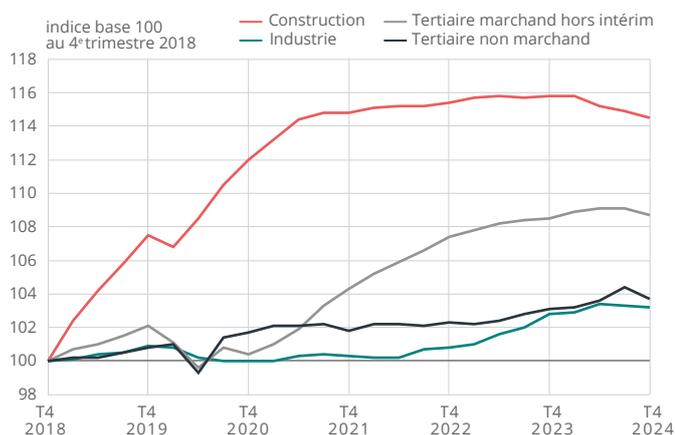
¹ Évolution qui aurait été observée pour l'emploi salarié total du secteur pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Notes : Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.

Champ : Emploi salarié total.

Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

► 2. Évolutions trimestrielles de l'emploi salarié total par grand secteur d'activité, en Île-de-France

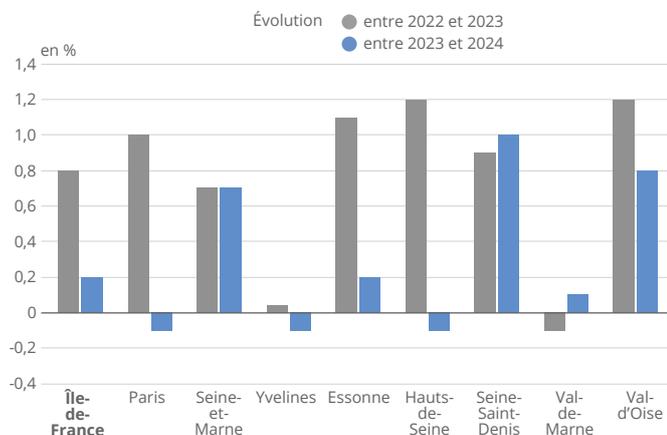


Notes : Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.

Champ : Emploi salarié total.

Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

► 4. Évolution de l'emploi salarié total en fin d'année par département

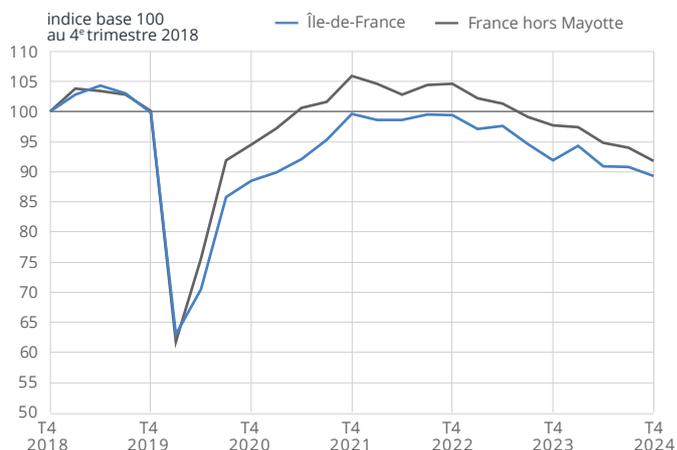


Notes : Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.

Champ : Emploi salarié total.

Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

► 3. Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire

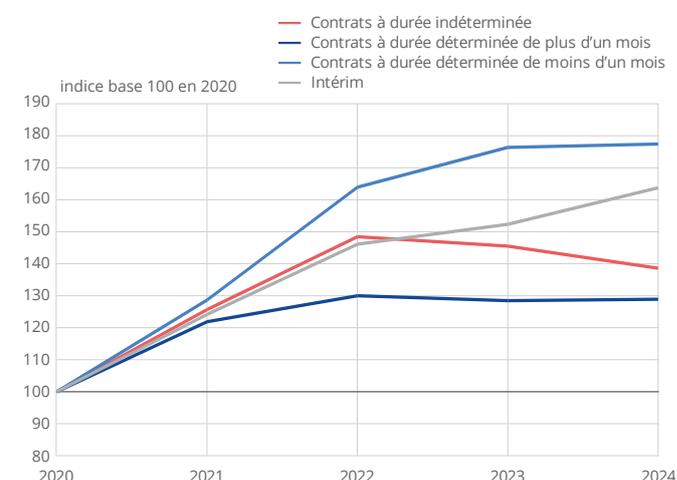


Notes : Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.

Champ : Emploi intérimaire.

Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

► 5. Évolution annuelle des déclarations préalables à l'embauche, par type de contrat



Source : Urssaf.

La dégradation du marché du travail francilien est plus marquée qu'au niveau national

En 2024, la demande d'emploi francilienne augmente nettement. En un an, le nombre de personnes inscrites à France Travail et tenues de rechercher un emploi (catégories A, B, C) augmente de 4,0 % et s'établit, en moyenne, à 1 006 720 au quatrième trimestre 2024. Parmi elles, 625 380 personnes sont sans emploi (catégorie A) et 381 340 exercent une activité réduite (catégories B, C), soit des hausses respectives de 5,0 % et 2,4 %. Le taux de chômage francilien est quasi stable au quatrième trimestre et s'élève à 7,0 % de la population active.

En Île-de-France, fin 2024, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A augmente de 5,0 % par rapport à fin 2023 (soit +29 830 personnes) ► **figure 1**. Cette hausse est plus marquée qu'en France hors Mayotte (+3,5 %). Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories B et C, c'est-à-dire qui ont travaillé au cours du dernier mois, ralentit (+2,4 % après +5,8 % fin 2023), alors qu'il diminue légèrement au niveau national (-0,3 %). Au total, les demandeurs d'emploi des catégories A, B et C augmentent de 4,0 % (+38 770) pour atteindre 1 006 720 personnes au quatrième trimestre 2024.

Si cette évolution va dans le même sens que celle constatée sur l'ensemble du territoire, la demande d'emploi nationale augmente nettement moins en 2024 (+1,8 % en France hors Mayotte). En revanche, le nombre de demandeurs non tenus de rechercher un emploi, en raison notamment d'une formation (catégorie D), diminue bien plus dans la région (-5,7 % contre -4,2 % en France hors Mayotte).

Au sein de la région, les Hauts-de-Seine enregistrent la plus forte augmentation en catégorie A (+7,8 %), comme en catégories A, B et C (+6,3 %). La hausse des demandeurs d'emploi est également plus marquée qu'au niveau régional

en Seine-et-Marne et dans les Yvelines (respectivement +5,5 % et +4,6 % pour les catégories A, B et C). À l'inverse, c'est dans le Val-d'Oise que la hausse du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C est la moins forte (+2,8 %), suivie par la Seine-Saint-Denis (+3,1 %).

La demande d'emploi des plus jeunes repart nettement à la hausse

En Île-de-France, le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans augmente très fortement sur un an (+10,6 % en catégorie A et +8,9 % en catégories A, B, C) malgré de faibles augmentations sur les trois premiers trimestres de l'année. La hausse est plus modérée pour les 25 à 49 ans (+4,4 %) et les 50 ans ou plus (+1,2 %) en catégories A, B, C. Tous âges confondus, la demande d'emploi en catégories A, B et C progresse légèrement plus pour les hommes que pour les femmes (0,7 point de différence). Toutefois, pour les 50 ans ou plus, l'écart devient plus important (1,6 point de plus pour les hommes).

La hausse de la demande d'emploi des catégories A, B et C sur un an est largement portée par celle des inscrits depuis moins d'un an : en hausse de 4,7 %,

soit 1,6 point de plus que pour les inscrits depuis un an ou plus. Néanmoins, les évolutions sont très inégales parmi les demandeurs d'emploi de longue durée. Alors que le nombre de demandeurs inscrits depuis deux ans à moins de trois ans augmente très fortement (+12,8 %), celui des demandeurs inscrits depuis trois ans ou plus diminue (-5,2 %).

Sur l'année 2024, le nombre de sorties des catégories A, B, C a fortement diminué (-5,2 %). Ces sorties n'ont toutefois pas suffi pour contribuer positivement sur la demande d'emploi car, dans le même temps, le nombre d'entrées en catégories A, B, C, bien qu'en diminution (-1,2 %), est resté supérieur au nombre de sorties. C'est le motif « fin de contrat » qui contribue le plus à cette moindre baisse : il représente la part la plus importante parmi l'ensemble des motifs d'entrée (17,9 %) et augmente de 2,5 % sur un an.

Le taux de chômage se stabilise

Au quatrième trimestre 2024, le taux de chômage au sens du BIT est quasi stable, atteignant ainsi 7,0 % en Île-de-France, soit -0,1 point par rapport au quatrième trimestre 2023 ► **figure 2**. Il reste ainsi à son niveau d'avant-crise sanitaire ► **figure 3**. La baisse est légèrement plus prononcée au niveau national (-0,2 point en un an) où le chômage touche 7,3 % de la population active.

Au sein des départements franciliens, les taux de chômage demeurent hétérogènes fin 2024. À Paris et dans les Hauts-de-Seine, les taux de chômage sont les plus faibles de la région (respectivement 5,7 % et 6,1 %). À l'inverse, bien qu'elle enregistre la plus forte baisse sur l'année (-0,4 point), la Seine-Saint-Denis garde le taux le plus élevé de la région (10,2 %). Le Val-d'Oise est le second département francilien au taux de chômage supérieur à celui observé nationalement (7,9 % contre 7,3 %). ●

Carla Tafial (Drieets Île-de-France)

► Politique de l'emploi

Dans un contexte de dégradation du marché du travail, les politiques de l'emploi évoluent de façon contrastée en 2024. S'agissant des contrats aidés, les contrats initiative emploi diminuent fortement alors que le nombre de contrats en insertion par l'activité économique continue à augmenter, notamment en raison des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 (JOP). Le nombre d'emplois francs, visant les demandeurs d'emploi ou les jeunes suivis par une mission locale résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville, progresse à nouveau et pourrait être un effet de l'organisation des JOP mais aussi une volonté de maintenir les aides en direction des plus jeunes encore largement touchés par le chômage. Par ailleurs, les contrats en alternance poursuivent leur croissance tandis que le nombre de contrats d'engagement jeune diminue fortement ► **figure 4**.

► Pour en savoir plus

- Site de la Drieets Île-de-France : <https://idf.drieets.gouv.fr>
- Les demandeurs d'emploi, données trimestrielles, Dares : <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/dossier/les-inscrits-france-travail>

► 1. Demandeurs d'emploi en fin de mois

Décomposition	Demandeurs d'emploi au quatrième trimestre 2024				Évolution 2024 T4 / 2023 T4	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C (en % de l'ensemble)	Catégorie A (en % de l'ensemble)	Catégories A, B, C (en %)	Catégorie A (en %)
Hommes	512 780	319 450	50,9	51,1	4,4	5,1
Femmes	493 940	305 930	49,1	48,9	3,7	5,0
Moins de 25 ans	110 850	76 270	11,0	12,2	8,9	10,6
De 25 à 49 ans	628 180	381 100	62,4	60,9	4,4	5,7
50 ans ou plus	267 690	168 010	26,6	26,9	1,2	1,2
Inscrits depuis un an ou plus	427 060	nd	42,4	nd	3,1	nd
<i>dont inscrits depuis 2 ans ou plus</i>	230 860	nd	22,9	nd	0,6	nd
Île-de-France	1 006 720	625 380	100,0	100,0	4,0	5,0
France hors Mayotte	5 491 700	3 135 000	100,0	100,0	1,8	3,5

nd : Données non disponibles.

Note : Données CVS-CJO.

Avertissement : Le nombre de demandeurs d'emploi au quatrième trimestre est une moyenne des stocks de demandeurs d'emploi à la fin des mois d'octobre, novembre et décembre afin de mieux dégager les évolutions tendancielles.

Source : France Travail-Dares, STMT.

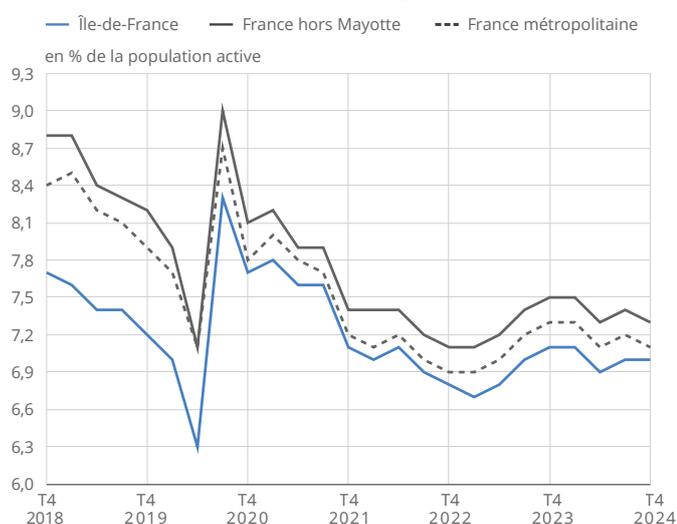
► 2. Taux de chômage trimestriel par département

Zonage	en % de la population active				Évolution 2024 T4 / 2023 T4 (points de %)
	2024 T1	2024 T2	2024 T3	2024 T4	
Paris	5,7	5,7	5,7	5,7	-0,2
Seine-et-Marne	6,9	6,8	6,9	6,8	-0,1
Yvelines	6,6	6,5	6,6	6,5	-0,1
Essonne	6,5	6,4	6,5	6,5	-0,1
Hauts-de-Seine	6,0	6,0	6,1	6,1	0,0
Seine-Saint-Denis	10,5	10,2	10,4	10,2	-0,4
Val-de-Marne	7,3	7,2	7,3	7,2	-0,2
Val-d'Oise	8,1	7,9	8,0	7,9	-0,4
Île-de-France	7,1	6,9	7,0	7,0	-0,1
France hors Mayotte	7,5	7,3	7,4	7,3	-0,2

Notes : Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS.

Source : Insee, taux de chômage localisés.

► 3. Évolution du taux de chômage trimestriel



Notes : Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS.

Source : Insee, taux de chômage localisés.

► 4. Entrées dans les dispositifs de contrats aidés, d'alternance et d'accompagnement des jeunes en Île-de-France

Type d'aide	2023	2024
Aides à l'emploi (p)	275 902	277 660
dont contrats aidés (p)	40 069	37 927
Parcours emploi compétences (PEC) et contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)	6 678	6 420
Contrats initiative emploi (CUI-CIE) (p)	3 042	932
Insertion par l'activité économique (IAE) (p)	30 349	30 575
dont contrats en alternance	235 833	239 733
Apprentissage	207 874	217 954
Contrats de professionnalisation	27 959	21 779
Accompagnement des jeunes	108 818	105 226
Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)	46 054	42 462
Contrat d'engagement jeune	62 764	57 802
<i>dont premières entrées</i>	46 600	39 505
Emplois francs (p)	4 936	5 342

(p) Année 2024 provisoire.

Note : Extraction du 31/03/2025. Les entrées comprennent les conventions initiales et les reconductions de contrats.

Source : Dares.

► Avertissement sur les demandeurs d'emploi en fin de mois

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les missions locales et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, la Dares et France Travail mettent en œuvre les recommandations du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis) : en particulier des indicateurs complémentaires (hors bénéficiaires du RSA et jeunes en CEJ, Pacea ou AJ) sont mis à disposition pour appréhender les évolutions conjoncturelles.

Ces séries alternatives sur les inscrits à France Travail sont diffusées pour l'année 2025 dans les tableaux de bord de la conjoncture et notes trimestrielles ; cependant, pour le bilan économique portant sur 2024, les séries alternatives ne sont pas retenues, afin de garder un niveau de détail plus fin des données, et en raison d'un impact limité de la loi pour le plein emploi, à l'échelle de l'année 2024.

Sur le dernier trimestre de 2024, une évolution dans le formulaire d'actualisation a conduit à augmenter le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A d'environ 36 000 au niveau national, et à réduire d'autant le nombre de demandeurs d'emploi en catégories B et C.

Les créations d'entreprises accélèrent en 2024

En 2024, les créations d'entreprises augmentent de 5,7 % en Île-de-France, à un rythme nettement supérieur à celui de 2023, dans un contexte de rebond au niveau national. Paris porte ce dynamisme, avec près d'un tiers des créations régionales. Le régime du micro-entrepreneur représente plus de six créations franciliennes sur dix. Comme en 2023, le secteur du commerce, transport, hébergement et restauration contribue fortement à la croissance des créations d'entreprises.

En 2024, 313 000 entreprises ont été créées dans le secteur marchand non agricole, soit 16 800 de plus qu'en 2023 ► **figure 1**. Le nombre de créations d'entreprises augmente de façon sensiblement plus marquée qu'en 2023 (+5,7 % après +2,4 % en 2023). L'évolution francilienne est identique à celle observée au niveau national. L'Île-de-France reste la région française la plus créatrice d'entreprises (28,1 % des créations nationales).

En 2024, la croissance des créations d'entreprises est portée à la fois par la poursuite de la dynamique des

entreprises créées sous le régime du micro-entrepreneur (+6,5 % après +6,4 % en 2023) et le vif rebond des créations de sociétés (+6,4 % après -4,3 %). En revanche, après avoir été stable en 2023, le nombre de créations d'entreprises individuelles baisse de 3,6 % en 2024. En conséquence, la part des micro-entrepreneurs au sein des créations d'entreprises continue de se renforcer : 61,9 % des créations en 2024, soit 0,4 point de plus qu'en 2023. A contrario, la part des entreprises individuelles, qui baisse régulièrement depuis 2014, ne représente plus que 7,2 % des créations en 2024 (7,3 % en 2023).

2024 (+8,0 % après +6,4 % en 2023). Cette hausse est le fait des micro-entrepreneurs (+11,1 % après +2,9 %) et des sociétés (+7,9 % après -5,6 %). En revanche, les créations d'entreprises individuelles baissent légèrement après cinq années de vive hausse (-1,1 % après +48,7 % en 2023).

Après un net repli en 2023 (-5,0 %), le nombre de créations d'entreprises dans la construction repart à la hausse (+6,4 %), en lien avec le rebond marqué des créations de sociétés (+7,2 % après -15,3 %).

► En Île-de-France, la hausse du nombre de défaillances poursuit sa décélération

En 2024, le nombre de défaillances s'établit à 15 830 en Île-de-France ► **figure 4**. Cela correspond à une hausse de 28,6 % par rapport à 2023, un taux supérieur à celui de la France (+17,4 %). Le niveau de défaillances en 2024 est supérieur à celui pré-pandémique pour la deuxième année consécutive et dépasse même le pic observé en 1995 (15 600 défaillances). L'augmentation des défaillances est toutefois moindre qu'en 2023 (+37,2 % entre 2022 et 2023). La hausse est toujours en partie liée à un effet de rattrapage, après le fort ralentissement des défaillances pendant la période de crise sanitaire de Covid-19 (2020-2021).

Les augmentations du nombre de défaillances dans les transports et entreposage, les activités immobilières, la construction, l'industrie ainsi que les activités financières et d'assurance sont supérieures à la hausse régionale.

Dans tous les départements franciliens, la hausse du nombre de défaillances est telle que, comme au niveau régional, leur nombre dépasse celui observé avant la crise sanitaire. Dans l'Essonne et le Val-d'Oise, la hausse s'intensifie. En revanche, dans le Val-de-Marne, les Yvelines, en Seine-Saint-Denis et en Seine-et-Marne, le nombre de défaillances ralentit, mais la hausse reste soutenue. Enfin, le nombre de défaillances décélère fortement dans les Hauts-de-Seine et à Paris, si bien que l'augmentation y est la plus faible des départements franciliens.

Le commerce, transport, hébergement et restauration est le secteur le plus dynamique

Tous les secteurs contribuent positivement à la hausse des créations d'entreprises en Île-de-France. Le secteur du commerce, transport, hébergement et restauration est celui où le nombre de créations d'entreprises connaît la croissance la plus élevée pour la deuxième année consécutive (+11,5 % après +12,0 % en 2023) ► **figure 2**. Cette hausse est proche de celle observée en France (+12,9 % en 2024 après +2,2 % en 2023). Comme au niveau national, cette évolution est portée par la croissance des créations sous le régime du micro-entrepreneur (+20,1 % en Île-de-France, +19,7 % en France).

Alors qu'il représente 44 % des créations d'entreprises régionales, le nombre de créations dans le secteur des services aux entreprises rebondit de 2,2 % après un repli de 1,4 % en 2023. Si le nombre de créations sous le régime du micro-entrepreneur et d'entreprises individuelles est en baisse (respectivement -1,3 % et -5,7 %), celui des sociétés, qui représente plus d'un tiers des créations d'entreprises du secteur, est en net rebond (+9,3 %). Après une année atone en 2023, les créations dans les services aux particuliers accélèrent sensiblement (+5,0 % après +0,8 %).

Dans l'industrie, les créations continuent d'augmenter à un rythme soutenu en

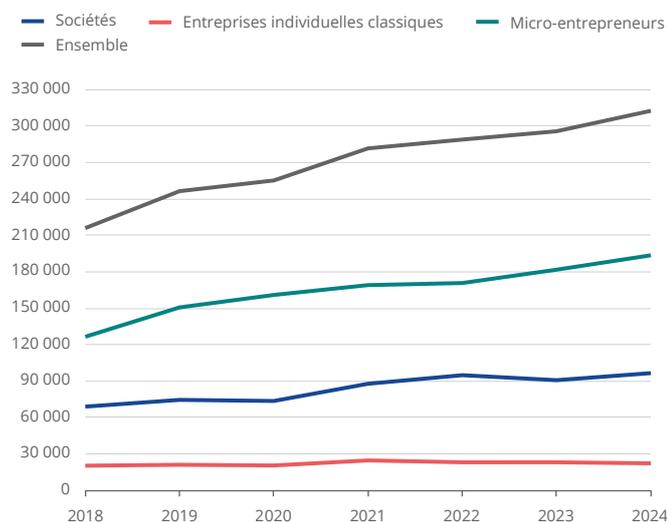
Paris est le département où les créations d'entreprises augmentent le plus

En 2024, avec 10 000 créations de plus qu'en 2023, Paris est le département où le nombre de créations d'entreprises augmente le plus en Île-de-France (+11,0 % après +2,3 % en 2023) ► **figure 3**. Cette hausse est le fait, à la fois, des entreprises créées sous le régime du micro-entrepreneur (+14,1 %), notamment dans le commerce, transport, hébergement et restauration (+49,9 %), et des créations de sociétés (+9,5 % après -3,9 %).

Dans les autres départements de la région, la croissance des créations est en deçà de la moyenne régionale. Deuxième département le plus créateur d'entreprises (13,9 % des créations franciliennes) après Paris (32,3 %), la Seine-Saint-Denis est également le département qui connaît la plus forte croissance des créations après Paris, même si elle ralentit légèrement (+5,5 % après +6,4 % en 2023). Les créations accélèrent dans le Val-d'Oise (+4,8 % après 0,0 %), le Val-de-Marne (+4,4 % après +3,5 %) et l'Essonne (+2,1 % après +0,4 %) et rebondissent dans les Yvelines après deux années consécutives de baisse (+4,4 % après -1,0 % en 2023 et 2022). En revanche, elles ralentissent dans les Hauts-de-Seine (+0,9 % après +1,7 %) et en Seine-et-Marne (+0,7 % après +3,6 %). ●

Xavier Gatepaille (Insee),
Jérôme Bon (Banque de France)

► 1. Évolution des créations d'entreprises en Île-de-France

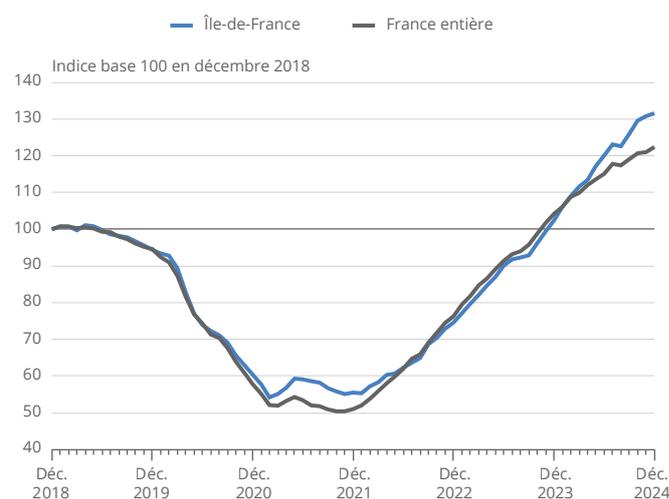


Note : Nombre de créations brutes.

Champ : Ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, SIDE.

► 4. Évolution des défaillances d'entreprises



Notes : Données brutes, en date de jugement. Chaque point correspond au cumul des 12 derniers mois.

Source : Fiben, Banque de France.

► 2. Nombre de créations d'entreprises en 2024 et évolution entre 2023 et 2024 en Île-de-France

Secteurs	Sociétés		Entreprises individuelles classiques		Micro-entrepreneurs		Ensemble	
	Créations en 2024 (nombre)	Évolution 2023 - 2024 (en %)	Créations en 2024 (nombre)	Évolution 2023 - 2024 (en %)	Créations en 2024 (nombre)	Évolution 2023 - 2024 (en %)	Créations en 2024 (nombre)	Évolution 2023 - 2024 (en %)
Industrie	2 295	7,9	1 440	-1,1	4 750	11,1	8 485	8,0
Construction	10 722	7,2	366	-8,0	8 438	6,0	19 526	6,4
Commerce, transport, hébergement et restauration	25 132	-1,0	5 603	-9,4	62 057	20,1	92 792	11,5
Services aux entreprises	51 232	9,3	6 512	-5,7	80 116	-1,3	137 860	2,2
Services aux particuliers	7 211	12,5	8 426	2,3	38 243	4,3	53 880	5,0
Ensemble	96 592	6,4	22 347	-3,6	193 604	6,5	312 543	5,7

Note : Données brutes.

Champ : Ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, SIDE.

► 3. Nombre et évolution des créations d'entreprises par type et département

Zonage	Nombre de créations en 2024				Évolution de l'ensemble (en %)	
	Sociétés	Entreprises individuelles classiques	Micro-entrepreneur	Ensemble	2023 - 2024	Évolution annuelle moyenne 2018 - 2023 ¹
Paris	41 527	7 578	52 138	100 973	11,0	5,2
Seine-et-Marne	5 660	2 109	16 935	24 704	0,7	10,0
Yvelines	6 507	1 796	18 093	26 396	4,4	7,2
Essonne	5 524	1 684	16 454	23 662	2,1	9,3
Hauts-de-Seine	11 382	2 570	23 284	37 236	0,9	4,4
Seine-Saint-Denis	11 611	2 675	29 163	43 449	5,5	7,3
Val-de-Marne	8 032	2 195	20 916	31 143	4,4	6,4
Val-d'Oise	6 619	1 740	16 621	24 980	4,8	7,5
Île-de-France	96 592	22 347	193 604	312 543	5,7	6,5
France entière	284 564	110 480	716 194	1 111 238	5,7	7,0

¹ Évolution qui aurait été observée pour les créations d'entreprises pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Note : Données brutes.

Champ : Ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, SIDE.

► Avertissement sur les créations d'entreprises

En 2023, le suivi des créations d'entreprises a été perturbé par la mise en place du guichet unique de formalités des entreprises, fragilisant les résultats sur cette année. L'impact sur le volume annuel total est toutefois limité.

► Pour en savoir plus

- Lejas J., « Les créations d'entreprises en 2024 - Rebond des créations d'entreprises », *Insee Première* n° 2037, février 2025.

Des volumes en baisse et une qualité dégradée des grandes cultures pour la récolte 2024

L'année 2024 est marquée par un excédent de pluviométrie, qui a pénalisé les rendements des céréales et oléoprotéagineux par rapport au niveau moyen de 2019-2023. L'excès d'eau ainsi que le manque d'ensoleillement ont affecté la qualité de la récolte, avec un taux de sucre des betteraves et un poids spécifique des blés tendres insatisfaisants. Le déclin des volumes et des prix induit une chute de la valeur de la production agricole régionale.

Les céréales et les oléoprotéagineux (COP) ainsi que les betteraves constituent les principales grandes cultures en Île-de-France : en 2024, la production francilienne représente 4,3 % de la production nationale des céréales et oléoprotéagineux et 7,7 % de celle des betteraves. La récolte globale des COP chute de 17,4 % par rapport à la moyenne observée sur la période 2019-2023, avec toutefois de fortes disparités selon les cultures. En France métropolitaine, elle diminue de 14,9 %. La récolte francilienne des betteraves est en baisse de 11,1 % par rapport à la moyenne quinquennale, notamment en raison de surfaces en diminution (-9,5 %). Par contraste, au niveau national, la production betteravière est en légère hausse (+1,3 %) ► **figure 1**.

Des productions céréalières en diminution à l'exception du maïs

En Île-de-France, la récolte de blé tendre, qui s'établit à environ 1,1 million de tonnes, est en forte baisse (-34,2 %) en comparaison à la moyenne quinquennale 2019-2023. Cela s'explique par la diminution à la fois du rendement (-24,4 %) et des surfaces (-12,8 %) de cette culture ► **figure 2**. Le blé tendre produit en 2024 dans la région présente une qualité inférieure à celle des campagnes précédentes : seuls 19 % des blés sont classés « Supérieur » ou « Premium », contre 62 % sur la moyenne quinquennale. La récolte répond partiellement aux critères de commercialisation pour la meunerie ainsi que pour l'exportation avec un poids spécifique de 74,0 kg/hl (inférieur au critère minimal de 76,0 kg/hl), ainsi qu'une teneur en protéines moyenne de 11,7 %.

La récolte d'orge en 2024 est d'environ 550 000 tonnes, en diminution de 18,0 % par rapport au niveau moyen 2019-2023. La baisse de production est en partie liée au recul entre 2023 et 2024 des surfaces allouées à l'orge d'hiver, mais surtout à un rendement qui chute respectivement de 25,6 % et 14,7 % pour l'orge d'hiver et l'orge de printemps.

La production de maïs grain, qui atteint 600 000 tonnes, progresse fortement

de 46,7 % par rapport à la moyenne quinquennale. Cela s'explique à la fois par l'augmentation de cette culture dans l'assolement francilien (+28,0 % de surfaces de maïs) et par une hausse du rendement (+13,6 %).

Une forte chute de la production d'oléoprotéagineux et de betteraves

La production d'oléagineux décroît de 3,4 % par rapport au niveau moyen 2019-2023. La progression des surfaces de 13,3 % ne compense pas totalement la baisse des rendements de 14,1 %. Selon les cultures, la situation est contrastée. En effet, la récolte de colza, qui représente 88 % de la production d'oléagineux de la région, diminue faiblement (-0,7 %), contrairement au tournesol (-25,5 %).

En ce qui concerne les protéagineux, la production chute drastiquement (-31,3 %) par rapport à la moyenne quinquennale et s'établit à 42 000 tonnes. Cette diminution tient essentiellement au pois, dont les surfaces et le rendement sont considérablement réduits (respectivement -16,8 % et -50,4 %). À l'inverse, la production des féveroles et fèves progresse largement (+48,3 %) par des surfaces et des rendements plus élevés de respectivement 15,3 % et 27,0 %.

La récolte des betteraves en Île-de-France diminue de 11,1 % en comparaison à la moyenne 2019-2023 pour s'établir à 2,5 millions de tonnes. Les surfaces en repli de 9,5 % ainsi que la baisse des rendements (-2,8 %) expliquent cette moindre récolte pour 2024. Les surfaces allouées à la culture des betteraves, qui étaient en déclin depuis 2017 avec la fin des quotas sucriers en Europe, repartent à la hausse par rapport à la campagne 2023 (+13,3 %).

Une forte régression de la valeur de la production agricole régionale

En 2024, les prix du colza et surtout de la betterave s'améliorent par rapport à l'année précédente alors que ceux des céréales diminuent et retrouvent des niveaux équivalents à ceux de 2021, soit avant le conflit russo-ukrainien ► **figure 3**. Ainsi, le déclin de la production des COP couplé à la baisse des prix des produits agricoles engendre une chute de la valeur de production régionale. Les coûts de production sont en baisse, mais toujours au-dessus du niveau de 2020 ; la plupart des postes d'intrants diminuent, à l'exception des charges liées aux semences et plants ► **figure 4**.

Myriam Ennifar, Jennifer Girardeau, Pierre Leconte (Driaaf Île-de-France)

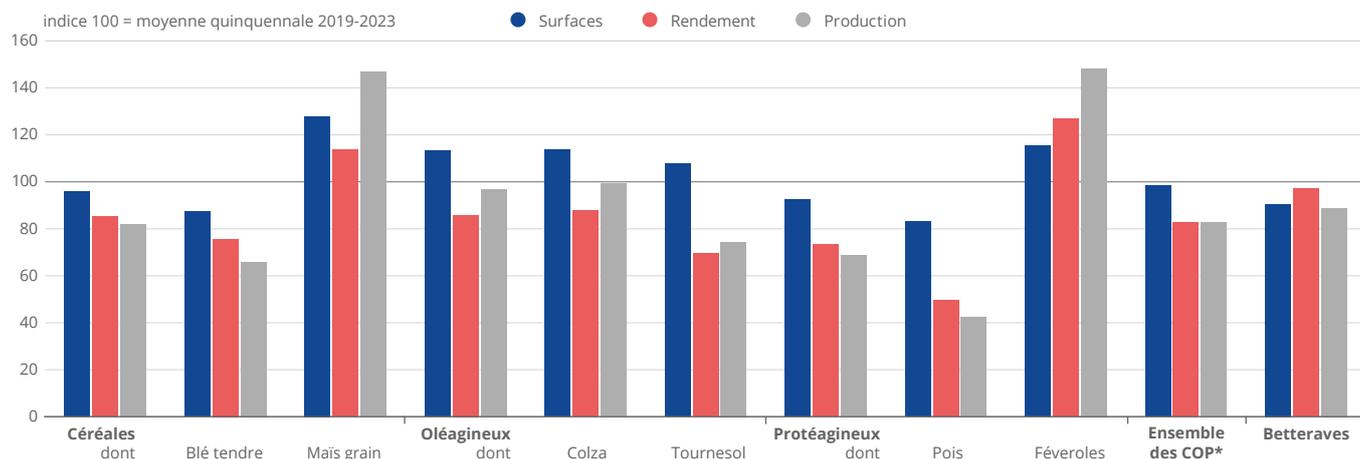
► Les ménages agricoles dirigeant une exploitation en Île-de-France ont un revenu moyen de 81 080 euros en 2020

D'après les données du recensement agricole et du fichier localisé fiscal et social 2020, 4 088 ménages ont une exploitation agricole située en Île-de-France et dont au moins un membre en assure la gestion courante comme chef d'exploitation ou coexploitant. Le revenu moyen disponible de ces ménages agricoles s'élève à 81 080 euros. Il est issu de plusieurs sources de revenus : les bénéfices agricoles (36 % du revenu disponible) mais également les revenus d'activités autres qu'agricoles (38 %) et les revenus provenant du patrimoine, particulièrement élevés pour ces ménages agricoles franciliens (39 %). Ces trois sources de revenus sont complétées par des pensions, retraites, rentes (13,5 %) et par des prestations sociales (1,5 %). Les impôts (28 % du revenu disponible) viennent minorer l'ensemble des composantes contribuant positivement aux revenus des ménages.

Le revenu disponible des ménages agricoles présente une forte variabilité. Les 10 % des ménages les plus modestes ont un revenu disponible total inférieur à 15 200 euros alors qu'il est supérieur à 247 200 euros pour les 10 % des ménages les plus aisés. Ces écarts proviennent pour la majeure partie de différences de revenus du patrimoine et de bénéfices agricoles.

En 2020, le revenu disponible annuel moyen des ménages agricoles est supérieur de 31 440 euros en Île-de-France à celui de la France métropolitaine (49 640 euros). À l'exception des prestations sociales, chaque source de revenus génère des revenus en moyenne plus importants en Île-de-France qu'en France métropolitaine. Ce sont les revenus du patrimoine qui se distinguent en Île-de-France, leur poids n'étant que de 22 % dans le revenu moyen des ménages agricoles français.

► 1. Récolte 2024 en Île-de-France : évolution des surfaces, rendements et productions par rapport à la moyenne quinquennale 2019-2023



* Céréales, oléagineux et protéagineux.

Source : Srise Île-de-France, Statistique agricole annuelle - Agreste.

► 2. Les principales grandes cultures en Île-de-France

Culture	Surfaces (ha)			Rendement (q/ha)			Production (t)		
	2024	Évolution 2024/moyenne 2019 à 2023 (en %)	Évolution 2024/2023 (en %)	2024	Évolution 2024/moyenne 2019 à 2023 (en %)	Évolution 2024/2023 (en %)	2024	Évolution 2024/moyenne 2019 à 2023 (en %)	Évolution 2024/2023 (en %)
Céréales	347 020	-4,0	-1,1	68	-14,8	-18,2	2 361 816	-18,3	-19,1
dont Blé tendre	183 242	-12,8	-11,7	62	-24,4	-24,2	1 143 234	-34,2	-33,0
Orge d'hiver	47 218	4,5	-6,7	61	-20,4	-25,6	286 941	-17,1	-30,6
Orge de printemps	44 920	-7,3	16,8	58	-12,7	-14,7	262 236	-19,0	-0,4
Total orge	92 138	-1,6	3,5	60	-16,9	-21,6	549 177	-18,0	-18,8
Maïs grain	58 909	28,0	35,2	102	13,6	-4,9	601 161	46,7	28,5
Oléagineux	79 997	13,3	-4,4	29	-14,1	-12,5	235 723	-3,4	-16,3
dont Colza	66 709	13,7	-2,2	31	-12,2	-9,4	207 715	-0,7	-11,4
Tournesol	9 309	7,8	-23,5	21	-30,6	-33,8	19 889	-25,5	-49,4
Protéagineux	16 476	-7,6	-14,2	26	-26,6	-27,2	42 283	-31,3	-37,5
dont Pois	9 296	-16,8	-23,0	19	-50,4	-46,8	18 037	-57,7	-59,0
Féveroles	5 589	15,3	8,3	38	27,0	6,7	21 283	48,3	15,5
Betteraves industrielles	36 452	-9,5	13,3	690	-2,8	-16,0	2 513 808	-11,1	-4,8

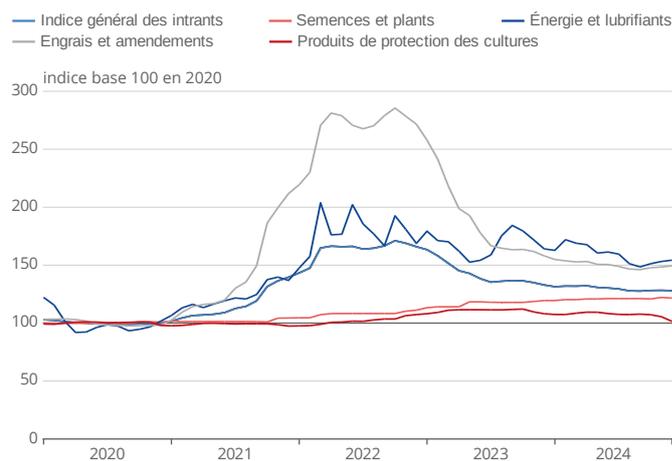
Source : Srise Île-de-France, Statistique agricole annuelle - Agreste.

► 3. Évolution des prix des produits agricoles à la production en France



Source : Insee, indices des prix des produits agricoles à la production (Ippap).

► 4. Évolution des prix des intrants en France



Source : Insee, indices des prix d'achat des moyens de production agricole (Ippampa).

► Pour en savoir plus

- Ennifar M., Héraud F., Prévost É., Veal D., « Les ménages agricoles dirigeant une exploitation en Île-de-France disposent d'un revenu moyen de 81 080 euros en 2020 », Insee Analyses Île-de-France n° 198, février 2025.
- Site de la Driaaf Île-de-France : <https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr>
- Site de la statistique agricole (Agreste) : <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/>

En 2024, la construction et la commercialisation des logements neufs sont en berne

Les autorisations et les mises en chantier de logements neufs ainsi que les mises en vente baissent de nouveau en 2024. Cependant, le stock de logements disponibles à la vente fin 2024 diminue, mais reste à un niveau élevé. Les prix des logements neufs reculent légèrement. Enfin, les surfaces autorisées de locaux d'activité se réduisent, et de façon plus marquée pour l'industrie et les bureaux.

En 2024, les autorisations pour la construction de logements en Île-de-France diminuent pour la seconde année consécutive (-12,7 % après -21,8 %). La baisse est similaire à celle observée en France hors Mayotte (-12,4 %) ► **figure 1**. Le recul touche un peu plus fortement le logement individuel, qui représente 11 % des autorisations dans la région en 2024 (contre 36 % au niveau national). Avec 54 300 unités, le volume de logements autorisés se situe une nouvelle fois en deçà de l'objectif de 70 000 logements par an fixé par la loi relative au Grand Paris. Ainsi, 46 700 logements ont été mis en chantier, en chute de 5,5 % sur un an, après celle drastique de 2023 (-24,8 %). L'écart entre autorisations et mises en chantier se réduit, le rapport entre la construction commencée et autorisée passant de 79,5 % à 86,0 % en 2024, tout en restant nettement inférieur à celui de 2021 (96,7 %). Que ce soit les autorisations ou les mises en chantier, la construction neuve en 2024 est à son niveau le plus bas depuis la crise économique de 2008.

Les évolutions sont très contrastées selon les départements entre 2023 et 2024. Les autorisations baissent dans quasiment tous les départements hormis à Paris, dans le Val-de-Marne et les Hauts-de-Seine. À Paris, qui représente 8 % des autorisations franciliennes, elles ont plus que doublé en un an alors que, dans les Yvelines, elles chutent de 42,4 %. Les mises en chantier progressent dans trois départements seulement : Paris

(+38,1 %), Essonne (+7,7 %) et Hauts-de-Seine (+5,6 %).

Les surfaces autorisées de locaux d'activité se stabilisent et leurs mises en chantier progressent

En 2024, les surfaces autorisées de locaux non résidentiels baissent en Île-de-France pour la seconde année consécutive (-0,5 %) pour s'établir à 4,0 millions de m² ► **figure 2**. Au niveau national, elles sont stables (0,0 %). Avec 667 000 m² autorisés, les surfaces de bureaux baissent pour la seconde année consécutive (-15,1 %). Après trois années de forte hausse, les surfaces d'industrie se replient de 20,3 % pour s'établir à 464 000 m² autorisés. Avec 1 224 000 m², les services publics représentent 30,5 % des surfaces régionales autorisées (16,5 % en France), en progression de 14,5 % par rapport à 2023 (+5,4 % en France).

Les surfaces mises en chantier de locaux d'activité rebondissent dans la région (+7,7 % en 2024 après -30,1 %) pour atteindre 2,6 millions de m², dans un contexte de baisse au niveau national pour la seconde année consécutive (-10,6 %). La plus forte progression concerne les surfaces d'industrie (+41,8 %), reflétant le volume important de surfaces autorisées dans ce secteur au cours des précédentes années et les délais entre les autorisations et les mises en chantier.

Les mises en vente dans l'immobilier neuf chutent, mais les ventes progressent légèrement

En 2024, les mises en vente de logements neufs baissent pour la troisième année consécutive, comme en France métropolitaine. Celles-ci reculent sensiblement en 2024, dans le sillage de 2023 (-30,7 % après -32,5 %) et sur un rythme proche du niveau national (-28,9 %). Ainsi, 13 200 logements neufs ont été mis en vente en Île-de-France, niveau le plus bas depuis 2009. Les ventes augmentent légèrement dans la région (+1,1 %) pour atteindre 19 000 logements neufs, dans un contexte de baisse des taux d'intérêt même si le niveau reste encore élevé ► **figure 3**. La hausse des ventes est portée par celles des appartements qui rebondissent, les ventes de maisons neuves continuant de refluer. Les mises en vente au cours de l'année 2024 étant inférieures aux réservations sur la même période, le stock de logements neufs disponibles à la vente en fin d'année diminue de 14,4 %. Avec 27 900 logements, le stock est à un niveau élevé, quatre fois supérieur à son niveau le plus bas de 2010.

Le prix moyen au m² des appartements neufs baisse de nouveau en 2024 (-1,1 %) et amorce également une baisse au niveau national (-0,8 %). En Île-de-France, il s'établit à 5 300 euros/m², soit 11,8 % de plus que la moyenne nationale ► **figure 4**. Le différentiel de prix entre l'Île-de-France et la France métropolitaine s'est considérablement réduit depuis le milieu des années 2000 où il atteignait 33,5 %. Le prix moyen des maisons individuelles diminue (-3,0 %) pour s'établir à 412 000 euros. L'écart avec le niveau national s'amenuise également, passant de 46,7 % en 2005 à 19,6 % en 2024. ●

Noémie Oswald (DRIEAT)

► Pour en savoir plus

- **Druelle S., Gatepaille X., Goussot M., Oswald N., Prevost É., Richel F., Tafial C.**, « [Au quatrième trimestre 2024, l'économie francilienne est atone](#) », *Insee Conjoncture Île-de-France* n° 53, mars 2025.
- **Insee**, « [Au quatrième trimestre 2024, les prix des logements sont quasi stables](#) », *Informations rapides* n° 73, mars 2025.
- Site de la DRIEAT : <https://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr>.

► 1. Construction autorisée de logements par département

en %

Zonage	Logements en 2024 (nombre)	Évolution 2023 - 2024	Évolution annuelle moyenne 2018 - 2023 ¹
Paris	4 300	124,1	-14,3
Seine-et-Marne	6 400	-1,9	-9,6
Yvelines	4 400	-42,4	-4,7
Essonne	5 500	-35,9	-6,9
Hauts-de-Seine	10 200	8,6	-12,3
Seine-Saint-Denis	7 300	-35,5	-9,2
Val-de-Marne	12 200	16,8	-0,2
Val-d'Oise	4 000	-36,4	-6,2
Île-de-France	54 300	-12,7	-7,7
France hors Mayotte	331 600	-12,4	-4,0

¹ : Évolution qui aurait été observée pour la construction autorisée de logements, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Notes : Données en date réelle estimée, extraction du 28/03/2025. Les évolutions sont calculées sur les données non arrondies. En raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.

Source : SDES, Sitadel.

► 2. Construction autorisée de locaux non résidentiels selon le type

en %

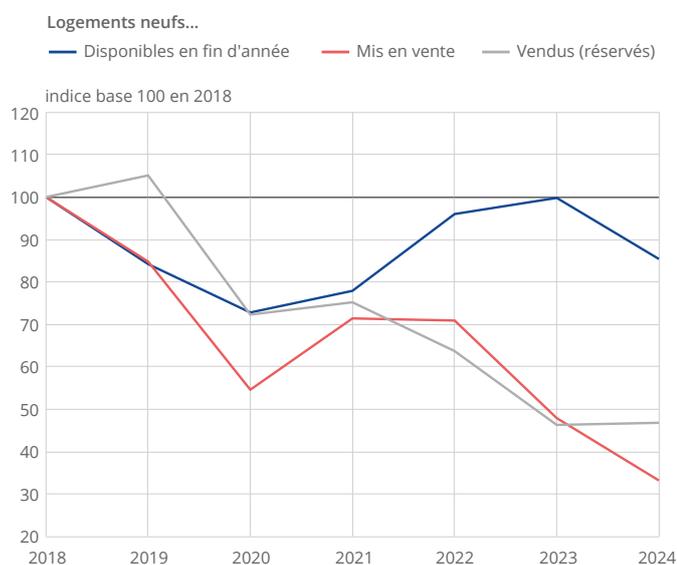
Type de locaux	Île-de-France			France entière	
	Surfaces autorisées en 2024 (milliers de m ²)	Évolution 2023 - 2024	Évolution annuelle moyenne 2018 - 2023 ¹	Évolution 2023 - 2024	Évolution annuelle moyenne 2018 - 2023 ¹
Artisanat	156	3,2	-3,5	-9,7	-0,7
Bureaux	667	-15,1	-13,3	-8,9	-4,8
Commerce	413	-5,2	-4,5	-3,7	0,4
Entrepôt	709	11,0	-2,4	-3,9	5,2
Exploitation agricole ou forestière	117	-8,0	-0,2	8,0	-6,1
Hébergement hôtelier	264	8,4	-3,9	1,7	-2,8
Industrie	464	-20,3	7,5	3,6	3,3
Service public ou d'intérêt collectif	1 224	14,5	-4,1	5,4	-1,5
Ensemble	4 014	-0,5	-5,0	0,0	-0,9

¹ : Évolution qui aurait été observée pour la construction autorisée de locaux non résidentiels, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Note : Données brutes provisoires en date de prise en compte, extraction du 28/03/2025.

Source : SDES, Sitadel.

► 3. Évolution de la commercialisation de logements neufs - Île-de-France

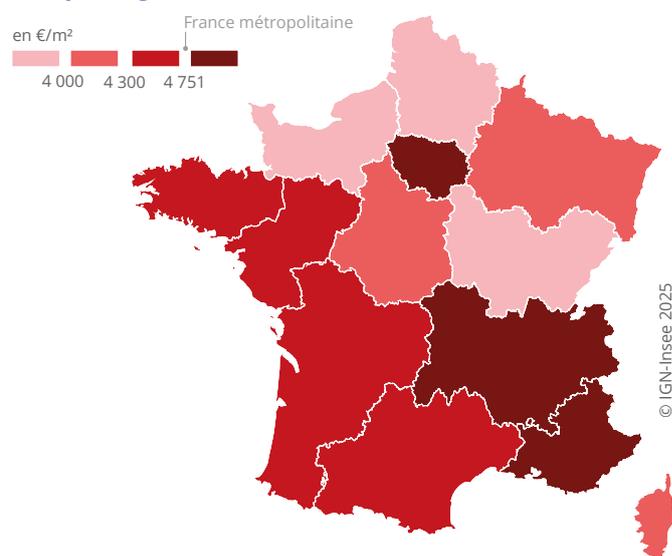


Notes : Données brutes, extraction du 11/03/2025. Le champ intègre les logements neufs issus de la construction sur existant.

Champ : Permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers.

Source : SDES, enquête ECLN.

► 4. Prix moyen des appartements neufs en 2024 par région



Lecture : La borne 4 751 €/m² correspond à la valeur nationale. Pour la France hors Île-de-France, le prix moyen est de 4 517 €/m².

Notes : Données brutes, extraction du 11/03/2025. Le champ intègre les logements neufs issus de la construction sur existant.

Champ : France métropolitaine.

Source : SDES, enquête ECLN.

Une fréquentation touristique impactée par les Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024

En 2024, la fréquentation touristique en Île-de-France marque le pas après la forte reprise de 2023. Le nombre total de nuitées dans les hébergements collectifs recule, principalement en raison de la baisse dans l'hôtellerie et les campings. Seuls les autres hébergements collectifs touristiques tirent leur épingle du jeu. Les taux d'occupation dans les hôtels sont en forte hausse durant les périodes des jeux olympiques et paralympiques. Les nuitées réservées en meublés progressent vivement.

Après une année 2023 de forte croissance (+5,8 %) qui avait permis de retrouver quasiment les niveaux d'avant-crise sanitaire liée à la Covid-19, l'activité touristique en Île-de-France, mesurée à travers la fréquentation des hébergements collectifs touristiques, connaît un léger tassement en 2024. Le nombre total de nuitées enregistrées dans ces hébergements (hôtels, campings, autres hébergements collectifs touristiques – AHCT) s'élève à près de 83 millions, en baisse de 1,7 % par rapport à 2023 ► **figure 1**. Le repli est plus marqué qu'en France métropolitaine (-0,6 %).

Ce recul global témoigne principalement de la baisse de fréquentation dans l'hôtellerie. Avec 67,9 millions de nuitées en 2024, les hôtels franciliens accusent une diminution du nombre de nuitées de 3,2 % sur un an, une baisse plus prononcée qu'au niveau national (-1,4 %).

L'année 2024 est caractérisée par une fréquentation touristique atypique, liée aux Jeux Olympiques et Paralympiques, qui se sont respectivement déroulés du 26 juillet au 11 août et du 28 août au 8 septembre. L'évolution mensuelle est négative sur l'ensemble des mois de janvier à septembre par rapport aux mêmes mois de 2023, à l'exception de

mars notamment en raison du week-end de Pâques positionné à la fin de ce mois en 2024 ► **figure 2**. Le recul de fréquentation est très marqué en juin et juillet. L'évolution devient à l'inverse nettement positive au cours du dernier trimestre.

La part des nuitées effectuées par la clientèle internationale reste stable à 57 % et demeure largement supérieure à la moyenne nationale (36 %).

Les taux d'occupation mensuels dans l'hôtellerie francilienne en 2024 sont supérieurs à la moyenne nationale, à l'exception du mois d'août ► **figure 3**. Surtout, ils sont très contrastés en raison de la tenue des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de Paris 2024 sur la période estivale. Globalement en deçà de ceux observés au cours des trois premiers trimestres de 2023, et notamment en juin et durant les trois premières semaines de juillet, les taux d'occupation journaliers des hôtels ont augmenté fortement durant la période des épreuves olympiques du 26 juillet au 11 août (10 points de plus en moyenne par rapport à la même période en 2023) et plus modérément pendant les épreuves paralympiques du 28 août au 8 septembre (+2 points).

les autres départements sont en repli ► **figure 5**. La fréquentation hôtelière à Paris, qui concentre la majorité des nuitées, diminue de 2,7 %. Les baisses sont plus marquées dans le Val-de-Marne (-9,5 %) et en Seine-Saint-Denis (-7,1 %).

La fréquentation dans les AHCT poursuit sa dynamique

Les autres hébergements collectifs touristiques (AHCT), qui incluent résidences de tourisme, villages vacances ou auberges de jeunesse, affichent une belle dynamique. Leur fréquentation augmente de 7,8 % en Île-de-France pour atteindre 13,2 millions de nuitées. En revanche, la fréquentation des campings franciliens baisse de 8,8 % en 2024, soit un recul bien plus important qu'au niveau national (-0,3 %).

Musées et monuments : une fréquentation contrastée selon les territoires

En 2024, la fréquentation des grands sites culturels est contrastée dans la région. À Paris, elle baisse dans la plupart des sites comme le musée du Louvre, les musées d'Orsay et de l'Orangerie et la Cité des sciences et de l'industrie ► **figure 6**. Cette baisse se concentre sur les mois de juillet et août, en lien avec les JOP. À l'inverse, la fréquentation du Petit Palais et du Centre Pompidou a bondi. Plusieurs musées notent par ailleurs un retour progressif des clientèles internationales, notamment chinoise, et une hausse des visiteurs jeunes et primo-visiteurs. Dans le reste de la région, la fréquentation est en hausse, en particulier au domaine de Versailles et au château de Fontainebleau dont le nombre de visiteurs augmente légèrement et au château de Vaux-le-Vicomte qui bénéficie d'une forte hausse de fréquentation. ●

Aurélian Catana (Choose Paris Region)

► Encadré - Forte hausse des locations meublées

Si les hébergements collectifs traditionnels marquent le pas en 2024, les nuitées réservées en meublés et locations de courte durée à partir des plateformes Airbnb, Booking et Tripadvisor ont vivement progressé en Île-de-France. En effet, selon les données issues de Lighthouse ► **sources**, elles augmentent de 24 % par rapport à 2023, pour atteindre 14,7 millions. Cette forte croissance des locations entre particuliers nuance le bilan touristique de l'hôtellerie et des campings.

La fréquentation progresse uniquement dans les hôtels 4 et 5 étoiles

Les hôtels non classés et, dans une moindre mesure, ceux classés 1 à 3 étoiles enregistrent une baisse de fréquentation ► **figure 4**. En revanche, le segment haut de gamme (hôtels 4 et 5 étoiles) progresse de 2,4 %. Il a moins pâti du repli de fréquentation avant les Jeux, et a plus profité de sa dynamisation pendant la période des épreuves.

À l'exception de la Seine-et-Marne qui enregistre une légère hausse de sa fréquentation hôtelière (+1,3 %), tous

► 1. Nombre de nuitées selon le type d'hébergement

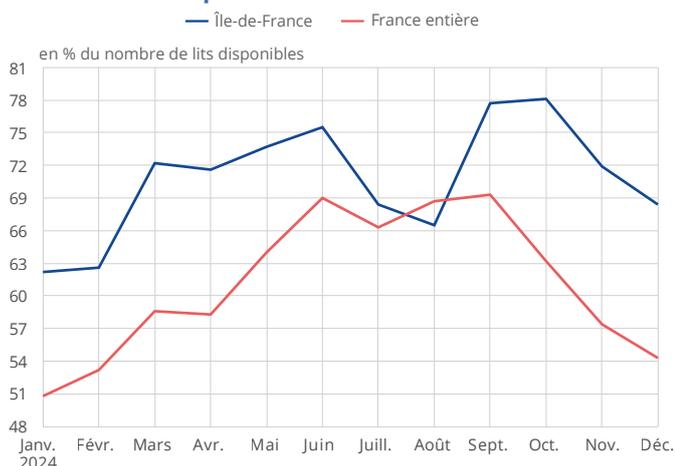
Type d'hébergement	Île-de-France		France métropolitaine	
	Nombre en 2024 (en milliers)	Évolution entre 2023 et 2024 (en %)	Nombre en 2024 (en milliers)	Évolution entre 2023 et 2024 (en %)
Hôtels	67 943	-3,2	209 841	-1,4
Campings	1 809	-8,8	141 180	-0,3
AHCT*	13 198	7,8	95 332	0,5
Total	82 950	-1,7	446 354	-0,6

* AHCT : Autres hébergements collectifs touristiques.

Notes : Données définitives. Campings : la saison touristique couvre uniquement les mois d'avril à septembre.

Source : Insee, enquête de fréquentation dans les hébergements touristiques.

► 3. Taux d'occupation dans les hôtels



Note : Données définitives.

Source : Insee, enquête de fréquentation dans les hébergements touristiques.

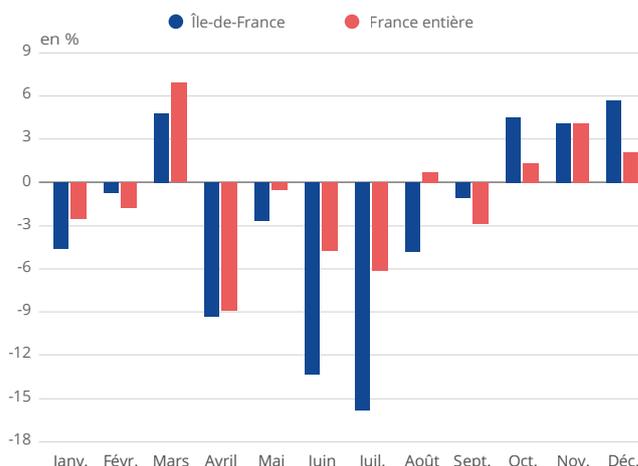
► 5. Nuitées dans les hôtels par département

Zonage	Nombre de nuitées dans les hôtels		Part de nuitées effectuées par la clientèle non résidente	
	En 2024 (en milliers)	Évolution entre 2023 et 2024 (en %)	En 2024 (en %)	Évolution entre 2023 et 2024 (en points)
Paris	38 553	-2,7	67,7	0,1
Seine-et-Marne	9 382	1,3	64,2	0,4
Yvelines	2 026	-4,1	24,1	-1,2
Essonne	1 986	-5,7	20,0	0,0
Hauts-de-Seine	5 481	-5,0	37,8	-2,3
Seine-Saint-Denis	4 152	-7,1	37,4	-1,5
Val-de-Marne	2 715	-9,5	32,9	-3,0
Val-d'Oise	3 648	-4,2	28,2	-1,0
Île-de-France	67 943	-3,2	56,8	-0,1
France entière	214 462	-1,4	35,9	0,5

Note : Données définitives.

Source : Insee, enquête de fréquentation dans les hébergements touristiques.

► 2. Évolution du nombre de nuitées totales dans les hôtels en 2024 par rapport au même mois de 2023



Source : Insee, enquête de fréquentation dans les hébergements touristiques.

► 4. Nuitées dans les hôtels selon la catégorie

Catégorie	Nombre de nuitées en 2024 (en milliers)		Évolution entre 2023 et 2024 (en %)	
	Île-de-France	France entière	Île-de-France	France entière
Non classés	4 182	20 399	-20,5	-9,0
Classés	63 761	194 063	-1,8	-0,5
1-2 étoiles	9 554	40 950	-6,3	-5,7
3 étoiles	24 844	84 605	-4,6	-0,8
4-5 étoiles	29 363	68 508	2,4	3,4
Total	67 943	214 462	-3,2	-1,4

Note : Données définitives.

Source : Insee, enquête de fréquentation dans les hébergements touristiques.

► 6. Fréquentation de sites culturels et de loisirs en Île-de-France

Sites touristiques	Nombre de visiteurs (en milliers)		Évolution 2024/2023 (en %)
	2023	2024	
Paris			
Musée du Louvre	8 900	8 700	-2
Tour Eiffel	6 318	6 300	0
Musée d'Orsay et musée de l'Orangerie	5 111	4 950	-3
Centre Pompidou	2 622	3 204	22
Cité des sciences et de l'industrie	2 334	1 775	-24
Hors Paris			
Domaine de Versailles (Yvelines)	8 352	8 400	1
Château de Fontainebleau (Seine-et-Marne)	567	583	3
Château de Vaux-le-Vicomte (Seine-et-Marne)	290	328	13
Domaine départemental de Chamarande (Essonne)	317	320	1
Musée de l'Air et de l'Espace (Seine-Saint-Denis)	212	225	6

Note : Sites touristiques les plus fréquentés dont les données sont disponibles pour 2023 et 2024.

Sources : Musées et monuments.

► Sources

L'offre d'hébergements locatifs en plateformes est mesurée à partir des données Lighthouse issues de l'Observatoire Mutualisé du Locatif, France Tourisme Observation. Ces données sont obtenues par *web scraping* sur différents sites de location. Actuellement, les données collectées sur l'offre intègrent les sites Airbnb, Booking, HomeAway et Tripadvisor. L'offre multi-plateforme est analysée afin d'avoir un parc d'hébergements qui exclut les hébergements collectifs de tourisme traditionnels.

► Pour en savoir plus

- **Choose Paris Region**, « [Bilan de l'année touristique 2024 à Paris Île-de-France](#) », mars 2025.
- **Biausque V., Bihi A., Druelle S.**, « [Les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 : une éclaircie dans une saison touristique particulièrement terne](#) », Insee Analyses Île-de-France n° 194, décembre 2024.

Une progression modérée en 2024

En 2024, le secteur des transports n'a pas retrouvé son niveau d'avant-crise sanitaire, aussi bien pour le secteur aérien que pour les transports en commun. Après son repli en 2020, le transport aérien poursuit sa progression en Île-de-France comme au niveau national, en particulier sur les lignes internationales et les lignes à bas coût. Le nombre de voyages dans les transports collectifs franciliens continue également d'augmenter. Après une forte hausse en 2023, le nombre de nouvelles immatriculations de véhicules neufs reste orienté à la hausse dans un contexte national baissier.

Après une année 2020 marquée par la crise sanitaire, l'activité des aéroports a redémarré progressivement en 2021 et a continué sur sa lancée en 2022 et 2023. En 2024, le trafic aérien en France, mesuré par le nombre de passagers, poursuit sa progression (+3,9 % entre 2023 et 2024). Celle-ci est portée par les lignes internationales (+6,7 %) et les lignes à bas coût (+6,1 %) alors que le trafic national se contracte (-4,5 %) ► **figure 1**. Néanmoins, le trafic aérien ne retrouve pas son niveau d'avant-crise : il est inférieur de 3,9 % à celui-ci.

En Île-de-France, le trafic aérien suit la même tendance. En 2024, le nombre total de passagers dans la région (103,4 millions) augmente de 3,7 % par rapport à 2023. Il reste, toutefois, inférieur de 4,2 % à son niveau de 2019. Le nombre de passagers augmente en particulier pour les lignes à bas coût, après déjà une forte augmentation l'année précédente (+7,4 % après +16,9 % en 2023) ► **figure 2**. En revanche, le trafic sur les lignes nationales diminue un peu plus fortement qu'au niveau national (-4,9 % en un an).

La fréquentation des transports en commun accélère en 2024

En Île-de-France, en 2024, le nombre de voyages dans les transports en commun s'établit à 4,4 milliards ► **figure 3**. Après la chute liée à la crise de la Covid-19, le nombre de voyages ne cesse de progresser : en 2024, la hausse est marquée (+6,3 % après +3,6 % en 2023). Toutefois, le niveau de 2024 reste en deçà de celui de 2019.

Au sein de la région, le trafic augmente pour tous les modes de transports en commun. Il accélère sensiblement sur le réseau SNCF (+10,3 % après +6,4 % en 2023). La hausse est soutenue par celle marquée du nombre de trajets en train (+10,1 %) et en RER (+10,0 %) et encore plus forte de ceux en tramway, qui intègrent désormais les trajets de la ligne T13.

La fréquentation du réseau RATP croît au même rythme qu'en 2023 (+4,2 %). Le nombre de voyages dans le métro, le réseau RER de la RATP et le tramway reste dynamique, même s'il ralentit. Le réseau de bus de la RATP augmente nettement en 2024. Ainsi, le trafic accélère pour les bus de banlieue (+4,0 % après +2,2 %) et rebondit pour les bus parisiens (+3,5 % après -3,5 %). De même, celui en grande couronne (hors RATP) repart à la hausse (+14,3 % après -6,0 %).

Les immatriculations de véhicules neufs marquent le pas

En 2024, le nombre de nouvelles immatriculations, tous véhicules confondus, s'élève à 496 000 en Île-de-France (+1,3 % sur un an après +16,3 % en 2023) ► **figure 4**. Cette hausse s'inscrit dans un contexte national à la baisse (-2,3 % sur un an) où 2,5 millions de nouvelles immatriculations ont été enregistrées. Ces évolutions font suite à une succession de replis et rebonds dus à la crise sanitaire de 2020 et à la crise énergétique de 2022. Ainsi, le nombre d'immatriculations s'établit à un niveau inférieur à celui de 2019, en Île-de-France comme en France (respectivement -11,4 % et -19,0 %). Au sein de la région, les immatriculations de véhicules neufs augmentent particulièrement pour les bus et autocars (+26,5 %) et pour les camions ou véhicules de plus de 3,5 tonnes (+16,0 %) et faiblement pour les véhicules particuliers neufs (+0,4 %). La part des véhicules électriques progresse légèrement pour les voitures particulières (+1 point) et plus fortement pour les véhicules de transports en commun

(+4,9 points). Elle diminue pour les véhicules utilitaires légers (-1,7 point) et pour les 2-3 roues (-1,3 point).

Au niveau départemental, tous véhicules confondus, un cinquième des immatriculations neuves sont réalisées à Paris. Celles-ci augmentent de 21 % par rapport à 2023. Cette hausse reflète celle des véhicules particuliers (+30,4 %) et des bus et autocars neufs dont le nombre d'immatriculations a presque doublé. Paris représente près des deux tiers des immatriculations neuves franciliennes de bus et autocars en 2024, dans un contexte de conversion de la grande majorité du parc bus exploité par la RATP à l'électrique et au biométhane à l'horizon 2025. Les nouvelles immatriculations, tous véhicules confondus, baissent dans les autres départements à l'exception des Hauts-de-Seine (0,0 %) et du Val-d'Oise (+1,4 %).

Le fret routier à l'intérieur de la région recule

En 2024, le fret routier à l'intérieur de la région représente 4,1 milliards de tonnes-kilomètres, en recul de 9,3 % sur un an ► **figure 5**. Il est de 10 % inférieur à son niveau d'avant-crise. Après un repli entamé avec la crise sanitaire et un rebond en 2023, l'activité du transport routier de marchandises, comptabilisée en millions de tonnes-kilomètres, diminue de 0,4 % pour les entrées et progresse de 0,5 % pour les sorties de la région, entre 2023 et 2024. Ces volumes restent inférieurs à 2019 (-6,9 % et -4,9 %). ●

Nicolas Cadéron (Insee), Noémie Oswald (DRIEAT)

► Pour en savoir plus

- **Didou O., Limousin F.**, « [Immatriculations des voitures particulières en 2024 : baisse dans le neuf et léger rebond pour l'occasion](#) », Derniers résultats, SDES, février 2025.
- Site du service statistique des ministères en charge du Logement, des Transports, de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/>
- Site d'Île-de-France Mobilités : <https://www.iledefrance-mobilites.fr/>
- Site de l'Union des aéroports de Paris : <https://www.parisaeroport.fr/>

► 1. Passagers des aéroports par type de ligne

en %

Type de ligne	Île-de-France			France entière	
	Passagers 2024 (nombre)	Évolution entre 2023 et 2024	Évolution annuelle moyenne entre 2018 et 2023 ¹	Évolution entre 2023 et 2024	Évolution annuelle moyenne entre 2018 et 2023 ¹
Lignes nationales ²	11 573 735	-4,9	-5,6	-4,5	-3,7
Lignes internationales	91 795 979	4,9	-0,4	6,7	0,3
Transit	43 573	25,8	-1,1	-7,9	-13,9
Total	103 413 287	3,7	-1,1	3,9	-0,8
<i>Dont lignes à bas coût (low cost)</i>	<i>30 005 652</i>	<i>7,4</i>	<i>3,5</i>	<i>6,1</i>	<i>4,1</i>
Part des lignes à bas coût (low cost) (en %)	29,0	///	///	///	///

¹ : Évolution qui aurait été observée pour le trafic passager des aéroports, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

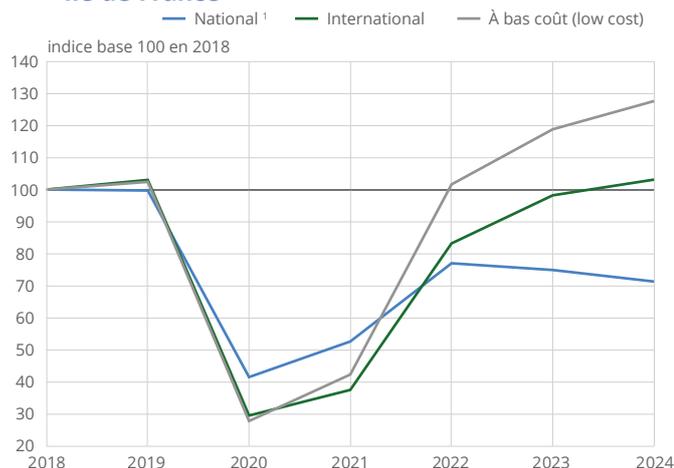
² : La fréquentation des aéroports français comptabilise les passagers embarqués ou débarqués. Ainsi, tous les passagers ayant effectué un vol national à l'intérieur du périmètre défini (France métropolitaine et DROM) sont comptés deux fois. Par exemple, un passager Bordeaux-Lyon est compté une fois au départ de Bordeaux et une fois à l'arrivée à Lyon.

Note : données brutes.

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

Source : Union des aéroports français.

► 2. Évolution du nombre de passagers des aéroports - Île-de-France



¹ : La fréquentation des aéroports français comptabilise les passagers embarqués ou débarqués. Ainsi, tous les passagers ayant effectué un vol national à l'intérieur du périmètre défini (France métropolitaine et DROM) sont comptés deux fois. Par exemple, un passager Bordeaux-Lyon est compté une fois au départ de Bordeaux et une fois à l'arrivée à Lyon.

Source : Union des aéroports français.

► 3. Nombre de voyages dans les transports collectifs franciliens

en millions

Réseau de transports	2019	2023	2024	Évolution 2024/2023 (en %)
RATP	3 297	2 959	3 082	4,2
<i>Dont Métro</i>	<i>1 498</i>	<i>1 411</i>	<i>1 476</i>	<i>4,5</i>
<i>RER</i>	<i>497</i>	<i>488</i>	<i>507</i>	<i>4,0</i>
<i>Bus Paris</i>	<i>291</i>	<i>208</i>	<i>215</i>	<i>3,5</i>
<i>Bus petite couronne</i>	<i>681</i>	<i>542</i>	<i>564</i>	<i>4,0</i>
<i>Tramways (T4, T11E et T13 SNCF exclus)</i>	<i>331</i>	<i>311</i>	<i>321</i>	<i>3,4</i>
Bus grande couronne	449	366	418	14,3
Tramway T9 (Kéolis)	///	19	21	7,2
Tramway T10 (RATP CAP)	///	2	5	122,8
SNCF*	919	808	891	10,3
<i>Dont Train</i>	<i>329</i>	<i>298</i>	<i>328</i>	<i>10,1</i>
<i>RER</i>	<i>582</i>	<i>482</i>	<i>530</i>	<i>10,0</i>
<i>Tramways (T4, T11E et T13)</i>	<i>9</i>	<i>29</i>	<i>34</i>	<i>17,6</i>
Ensemble	4 665	4 154	4 417	6,3

* : Les tramways T4, T11E, et T13 sont inclus dans la partie SNCF ; le T12 n'est pas encore comptabilisé en 2024 (mise en service en décembre 2023).

/// : Absence de donnée due à la nature des choses.

Source : Île-de-France Mobilités, 2024.

► 4. Nombre et évolution des immatriculations par type de véhicule

en %

Catégories de véhicules	Île-de-France			France entière		
	Nombre d'immatriculations en 2024	Évolution 2023 - 2024	Évolution annuelle moyenne 2018 - 2023 *	Nombre d'immatriculations en 2024	Évolution 2023 - 2024	Évolution annuelle moyenne 2018 - 2023 *
Voitures particulières	363 412	0,4	-1,0	1 755 167	-3,4	-4,0
Véhicules utilitaires légers ¹	73 544	6,0	-2,6	391 515	0,3	-3,7
Véhicules industriels à moteur ²	6 218	16,0	-6,0	50 741	0,5	-2,2
Bus et autocars	1 807	26,5	-6,1	6 625	7,9	-1,0
2-3 roues et quadricycles à moteur	50 859	-0,8	-3,5	330 584	0,5	3,5
Ensemble	495 840	1,3	-1,6	2 534 632	-2,3	-3,1

¹ : Camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés ≤ 3,5 t de PTAC.

² : Camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

* : Évolution qui aurait été observée pour les immatriculations de véhicules neufs, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Note : Données brutes.

Champ : Les immatriculations de véhicules neufs sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (Rsvero) qui recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris), hors immatriculations provisoires et transit temporaire.

Source : SDES, Rsvero.

► 5. Transport de marchandises par la route

en %

Île-de-France	2024 (p) (millions de tonnes-kilomètres)	Évolution entre 2023 et 2024	Évolution annuelle moyenne entre 2018 et 2023 ¹
Entrées dans la région	9 317	-0,4	-0,6
Sorties de la région	7 991	0,5	-0,7
Intérieur de la région	4 086	-9,3	-0,5
Total	21 395	-1,9	-0,6

p : Données provisoires.

¹ : Évolution qui aurait été observée pour le transport de marchandises par la route, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Champ : France métropolitaine hors Corse. Données hors transport international.

Source : SDES, Enquête Transport routier de marchandises.

Définitions

Arrivées (au sens du tourisme)

Les arrivées sont le nombre total de personnes arrivées dans un établissement durant la période considérée. Elles ne sont comptées qu'une fois, au 1^{er} jour de leur séjour, quelle que soit la durée du séjour.

Autres hébergements collectifs touristiques / AHCT

Les autres hébergements collectifs touristiques (AHCT) sont les résidences hôtelières de tourisme, les villages de vacances et maisons familiales de vacances, les auberges de jeunesse et centres internationaux de séjour, les centres sportifs.

Catégories des inscrits à France Travail

Les inscrits à France Travail regroupent l'ensemble des personnes inscrites sur les listes de France Travail. L'inscription sur ces listes est soumise à certaines conditions. Selon leur situation vis-à-vis de l'obligation de recherche d'emploi et de l'exercice ou non d'une activité, les inscrits à France Travail sont regroupés en cinq catégories.

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise. Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Chômeur (BIT)

Un chômeur au sens du BIT est une personne âgée de 15 ans ou plus qui répond simultanément à trois conditions : être sans emploi durant une semaine donnée ; être disponible pour prendre un emploi dans les deux semaines ; avoir cherché activement un emploi au cours des quatre dernières semaines ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail conclu entre un employeur et un jeune de 16 à 29 ans ayant satisfait à l'obligation scolaire, des dérogations étant possibles.

Contrat d'engagement jeune

Le contrat d'engagement jeune (CEJ) s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus (ou 29 ans révolus lorsqu'ils disposent de la reconnaissance de travailleur handicapé), qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable. Mis en œuvre à la fois par France Travail et les missions locales depuis le 1^{er} mars 2022, il propose à ces jeunes éloignés de l'emploi un programme d'accompagnement intensif (avec un objectif de 15 à 20 heures d'accompagnement par semaine), et une mise en activité régulière. Le parcours est prévu pour durer de 6 à 12 mois. Le bénéficiaire peut toutefois quitter le dispositif de façon anticipée ou au contraire le prolonger jusqu'à 18 mois maximum. Les jeunes peuvent percevoir une allocation mensuelle pouvant aller jusqu'à 520 euros, en fonction de ses ressources et sous condition de respecter ses engagements. Contrairement à la Garantie jeunes qui s'inscrivait nécessairement dans un Pacea, le CEJ ne peut pas être concomitant avec un Pacea.

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail destiné à permettre aux jeunes de 16 à 25 ans, aux demandeurs d'emploi et aux bénéficiaires de certaines allocations ou contrats, d'acquérir une qualification professionnelle ou de compléter leur formation initiale au moyen d'une formation en alternance.

Contrat unique d'insertion / CUI

Le contrat unique d'insertion a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi.

Correction des variations saisonnières / CVS / Désaisonnalisation

La correction des variations saisonnières permet d'éliminer l'effet de fluctuations périodiques infra-annuelles dues au calendrier et aux saisons, de manière à faire ressortir les évolutions les plus significatives de la série. Celles-ci sont contenues dans la tendance et la composante irrégulière.

Création d'entreprise

Une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre d'une nouvelle combinaison de facteurs de production avec pour restriction qu'aucune autre entreprise ne soit impliquée dans cet événement.

Déclaration préalable à l'embauche

La déclaration préalable à l'embauche (DPAE) est une formalité effectuée par l'employeur dans les huit jours précédant l'embauche d'un salarié et adressée à l'Urssaf, quelles que soient la durée et la nature du contrat de travail. Ces déclarations préalables se traduisent très largement en embauches effectives.

Défaillance d'entreprise

Une unité légale est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre.

Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à France Travail et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits en catégories A, B, C, depuis un an ou plus.

Demandeurs d'emploi de très longue durée / DETLD

Les demandeurs d'emploi de très longue durée (DETLD) sont ceux inscrits depuis deux ans ou plus.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

Emploi (au sens du Bureau International du Travail - BIT)

Une personne en emploi au sens du Bureau International du Travail (BIT) est une personne de 15 ans ou plus ayant effectué au moins une heure de travail rémunéré au cours d'une semaine donnée ou absente de son emploi sous certaines conditions de motif (congés annuels, maladie, maternité, etc.) et de durée.

Emplois francs

Expérimenté à partir du 1^{er} avril 2018 puis généralisé à la France entière au 1^{er} janvier 2020, le dispositif d'emploi franc est un dispositif qui permet à un employeur de bénéficier d'une aide lorsqu'il embauche un habitant résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV), en CDI ou en CDD d'au moins six mois.

Emploi salarié

Les salariés sont les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre entité résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente, avec un lien de subordination.

Entreprise

L'entreprise est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes.

Estimations d'emploi localisées / Estel

Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié ».

Établissement / Siret

L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'unité légale. Il produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière, la « boutique » d'un réparateur de matériel informatique...

Heures rémunérées

Le volume d'heures rémunérées correspond à la durée pour laquelle le salarié est rémunéré sur une période. Cela inclut notamment les heures supplémentaires mais aussi les absences pour lesquelles le salarié perçoit une rémunération, comme les congés payés, les jours fériés ou les jours attribués au titre de la réduction du temps de travail. Ce volume d'heures rémunérées est une composante importante de l'activité économique, même s'il ne la mesure pas directement : d'une part, certaines absences sont considérées comme du travail rémunéré et, d'autre part, la rémunération des salariés ne reflète pas toujours les fluctuations de leur productivité.

Hôtellerie de plein air (campings) / Campings

Les campings sont destinés à l'accueil de tentes, de caravanes, de résidences mobiles de loisirs et d'habitations légères de loisirs. Ils sont constitués d'emplacements nus ou équipés de l'une de ces installations, ainsi que d'équipements communs.

Immatriculations de véhicules neufs

Les immatriculations de véhicules neufs sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (Rsvro) qui recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris). Les immatriculations provisoires de véhicules neufs et celles des véhicules en transit temporaire ne sont pas comptabilisées.

Le répertoire est notamment alimenté par les informations du système d'immatriculation des véhicules transmises par le ministère de l'Intérieur.

Remarque : le Service de la donnée et des études statistiques (SDES) du ministère de la Transition écologique publie les immatriculations de véhicules neufs.

Insertion par l'activité économique (IAE)

L'insertion par l'activité économique (IAE) consiste en un accompagnement dans l'emploi destiné à aider les personnes très éloignées de l'emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles afin de faciliter leur insertion sur le marché du travail. La spécificité du parcours d'insertion consiste à proposer un contrat de travail, doublé d'un accompagnement social et professionnel personnalisé, de façon à lever les principaux freins d'accès à l'emploi. En complément de l'accompagnement dispensé, les salariés peuvent bénéficier de formations adaptées à leurs besoins.

Intérim / Travail intérimaire / Travail temporaire

L'intérim (ou travail intérimaire ou travail temporaire) consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail temporaire.

Ipampa

L'indice des prix d'achat des moyens de production agricole (Ipampa) permet de suivre l'évolution des prix des services et des biens utilisés par les agriculteurs pour leur exploitation agricole. Ces prix sont relevés auprès des vendeurs de produits nécessaires aux exploitations.

Ippap

L'indice des prix des produits agricoles à la production (Ippap) mesure l'évolution des prix des produits vendus par les agriculteurs. Cet indice est élaboré à partir de l'observation des prix de marché.

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, dont la construction a été autorisée par un permis de construire ou une non-opposition à une déclaration préalable.

Logement collectif

Un logement collectif (appartement) fait partie d'un bâtiment dans lequel sont superposés plus de deux logements distincts et dont certains ne disposent pas d'un accès privatif.

Logement commencé

Un logement est considéré comme commencé (ou mis en chantier) après réception de la déclaration d'ouverture de chantier (DOC) envoyée par le pétitionnaire (ou maître d'ouvrage).

Logement individuel

Un logement individuel est un logement dans une maison individuelle. Une maison individuelle peut comporter deux logements individuels s'ils ont été construits par le même maître d'ouvrage d'après le code de la construction et de l'habitation.

Micro-entrepreneur

Un micro-entrepreneur bénéficie du régime de même nom (appelé auto-entrepreneur jusqu'en 2014), qui offre des formalités de création d'entreprise allégées et un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Il s'applique aux entrepreneurs individuels qui en font la demande, sous certaines conditions.

Nomenclature d'activités française / NAF

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1^{er} janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224 et 712 postes. La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993.

Nomenclature agrégée - NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1^{er} janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;
- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Non-résident (au sens du tourisme)

Personne résidant à l'étranger et réalisant un séjour touristique en France.

Nuitées (au sens du tourisme)

Le nombre de nuitées correspond au nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (Pacea)

Mis en place à partir de 2017, le Pacea est le cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales. Il concerne tous les jeunes de 16 à 25 ans révolus. Le Pacea est constitué de

phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs.

En fonction de la situation et des besoins de l'intéressé, le bénéficiaire d'une allocation peut être accordé à un jeune en Pacea, destinée à soutenir ponctuellement la démarche d'insertion du jeune vers et dans l'emploi et l'autonomie.

Parcours emploi compétences (PEC)

Depuis janvier 2018, les contrats aidés du secteur non marchand (CUI-CAE) sont transformés en parcours emploi compétences. Dans le cadre du parcours emploi compétences, le montant de l'aide accordée aux employeurs, exprimé en pourcentage du Smic brut, est modulé selon le type de public (PEC « tout public », PEC QPV-ZRR, PEC Jeunes).

Population active (BIT)

La population active au sens du Bureau International du Travail (BIT) comprend les personnes en emploi au sens du BIT et les chômeurs au sens du BIT.

Résident (au sens du tourisme)

Personne résidant en France et réalisant un séjour touristique en France.

Séjour (au sens du tourisme)

Les voyages se décomposent en « séjours » définis par le fait d'avoir passé au moins une nuit en lieu fixe. La durée des séjours est comptabilisée en nuitées.

Services rendus aux entreprises

Les services rendus aux entreprises regroupent globalement les activités scientifiques et techniques, les services administratifs et de soutien.

Services rendus aux particuliers

Les services aux particuliers se caractérisent par la mise à disposition d'une prestation technique ou intellectuelle principalement à destination des particuliers (ou ménages), même si certains d'entre eux concernent également les entreprises.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par PCS, par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

Remarque : le taux de chômage diffère de la part du chômage qui, elle, mesure la proportion de chômeurs dans l'ensemble de la population.

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage est le rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre d'actifs (en emploi ou au chômage).

Taux de chômage localisés (par régions, départements et zones d'emploi)

Alors qu'auparavant les taux de chômage par région et département produits trimestriellement étaient relatifs à la situation en fin de trimestre et estimés à partir des séries de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM), l'utilisation des DEFM au niveau national a été abandonnée à partir de 2008 au profit d'une utilisation exclusive de l'enquête Emploi en continu (EEC) pour le calcul du taux de chômage au sens du BIT.

Les séries de taux de chômage régionaux et départementaux sont désormais estimées en moyenne trimestrielle. De plus,

l'interprétation française du chômage BIT a été abandonnée au profit de l'interprétation européenne.

La méthodologie des taux de chômage localisés a donc été adaptée au niveau local pour tenir compte de ces changements. Par ailleurs, la dénomination « chômage au sens du BIT » a été abandonnée pour ces séries au profit de la nouvelle dénomination « taux de chômage localisés » ; en effet ces données sont issues d'une synthèse de différentes sources : des données administratives sur l'emploi, des séries de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois (DEFM) à France Travail et de l'enquête Emploi en continu.

Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air, autres hébergements)

Le taux d'occupation est le rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts.

Taux d'ouverture

Rapport entre le nombre d'hôtels ouverts au moins un jour le mois de l'enquête et le nombre d'hôtels du parc.

Tourisme

Le tourisme comprend les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et séjours dans des lieux situés en

dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs non liés à l'exercice d'une activité rémunérée dans le lieu visité.

Transport de marchandises

Le transport de marchandises comprend tout mouvement de marchandises à bord d'un mode de transport quel qu'il soit : ferroviaire, routier, fluvial, maritime, aérien, etc. Il se mesure en tonnes-kilomètres ou, sur un trajet donné, en tonnes.

Transport de voyageurs

Le transport de voyageurs comprend tout mouvement de voyageurs à bord d'un mode de transport quel qu'il soit : ferroviaire, routier, maritime, aérien, etc. Il se mesure en voyageurs-kilomètres ou, sur un trajet donné, en nombre de voyageurs.

Valorisation de la production agricole

La production de la branche agriculture est valorisée au prix de base. Le prix de base est égal au prix de marché auquel vend le producteur, auquel s'ajoutent les subventions qu'il perçoit sur les produits, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse. Pour la campagne agricole millésimée 2024, le cycle de commercialisation se déroule de juillet 2024 à juin 2025.

Bilan économique 2024

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 profitent à l'économie francilienne

Insee Conjoncture Île-de-France n° 54

Juin 2025

Comme au niveau national, l'économie francilienne ralentit nettement en 2024. Mais, cette année encore, l'Île-de-France résiste mieux que les autres régions métropolitaines. Ainsi, bien que modérée, la croissance de l'activité économique francilienne est la plus forte des régions métropolitaines. Elle a été soutenue par plusieurs secteurs d'activité dans le domaine des services mobilisés pour la tenue des Jeux Olympiques et Paralympiques à l'été 2024 dans la région. L'accélération du nombre de créations d'entreprises témoigne également de la résilience francilienne.

Parallèlement, les créations d'emplois salariés s'essouffent. Le nombre de demandeurs d'emploi, toutes catégories confondues, augmente. Le taux de chômage francilien reste cependant stable et s'établit à 7,0 % de la population active au quatrième trimestre 2024 (-0,1 point sur un an).

Le secteur de la construction reste en difficulté. De nombreux indicateurs comme l'emploi, les heures rémunérées ou bien les autorisations et mises en chantier de logements neufs sont en baisse. Néanmoins, les ventes de logements neufs reprennent en 2024 dans un contexte de légère décline des taux d'emprunt immobilier, et le stock de logements disponibles à la vente diminue.

La fréquentation touristique a été marquée par le contexte singulier de l'année 2024. La fréquentation dans les hébergements touristiques s'est repliée au cours des trois mois de juin à août, mais elle a été vive au cœur des Jeux. Elle a rebondi en fin d'année, marquée par la réouverture de la cathédrale Notre-Dame et bénéficiant d'un effet de rattrapage par rapport à la saison d'été.

Retrouvez l'ouvrage ainsi que les données sur

www.insee.fr

